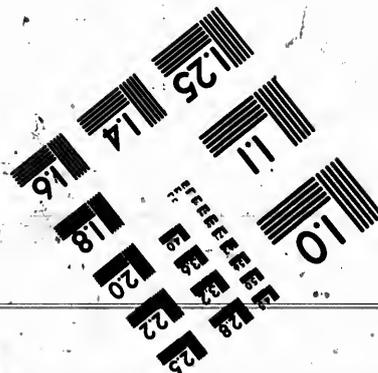
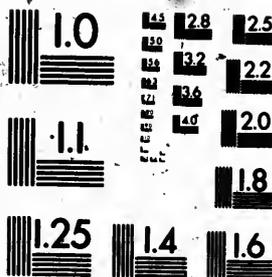


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.1
1.2
1.3
1.4
1.5
1.6
1.7
1.8
1.9
2.0

© 1991

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

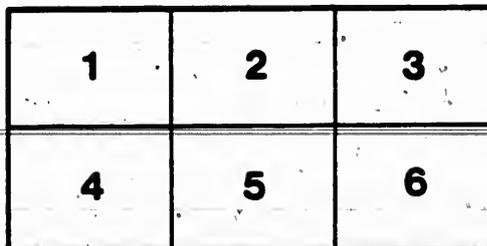
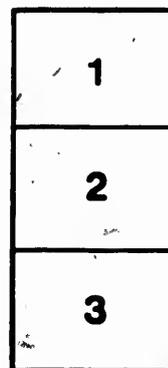
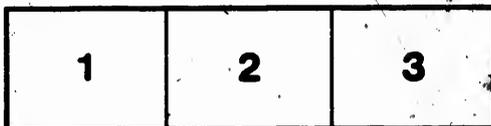
Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

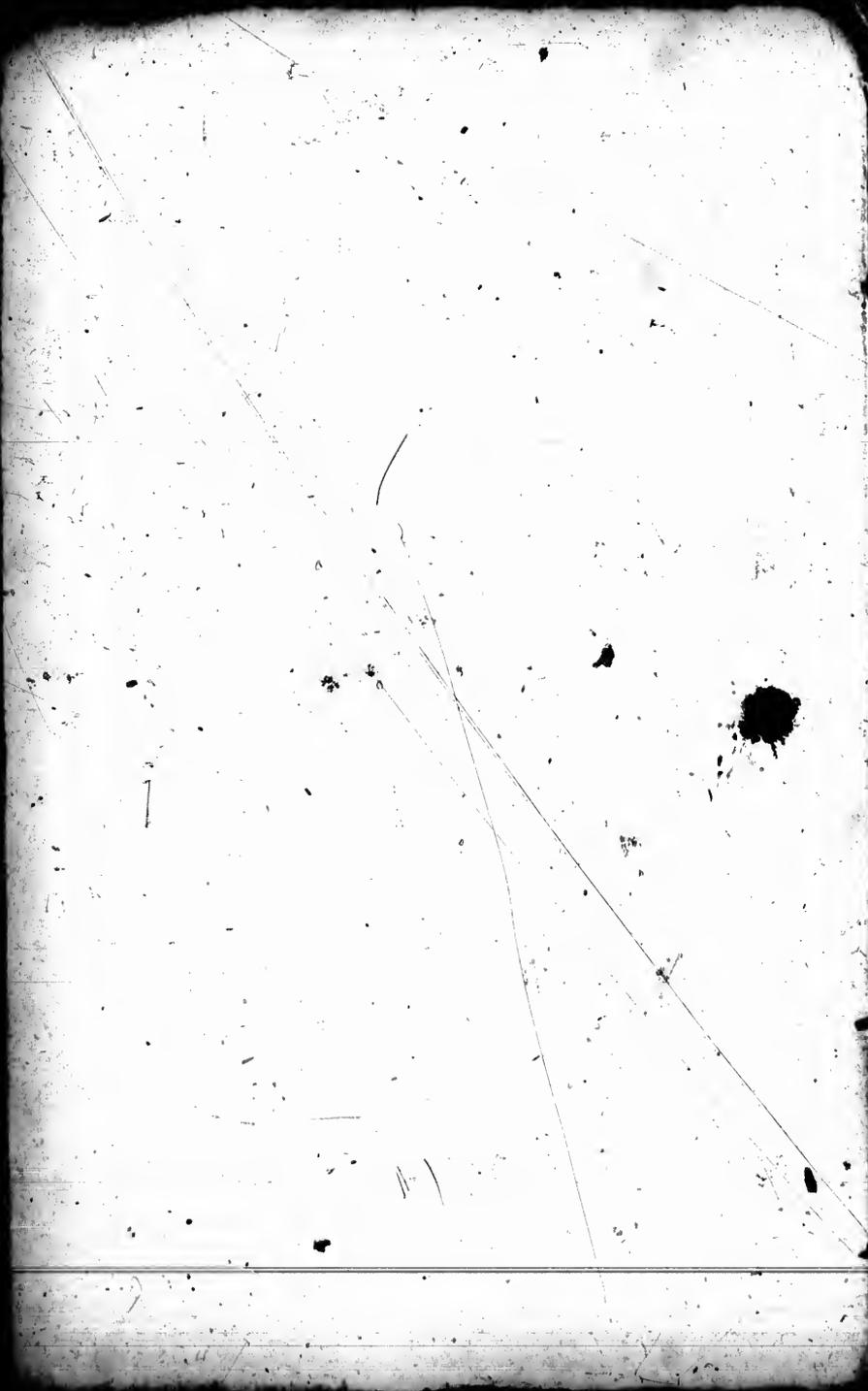
Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



364

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

PAR M. LHOMOND.

Professeur-Emérite en l'Université de Paris.



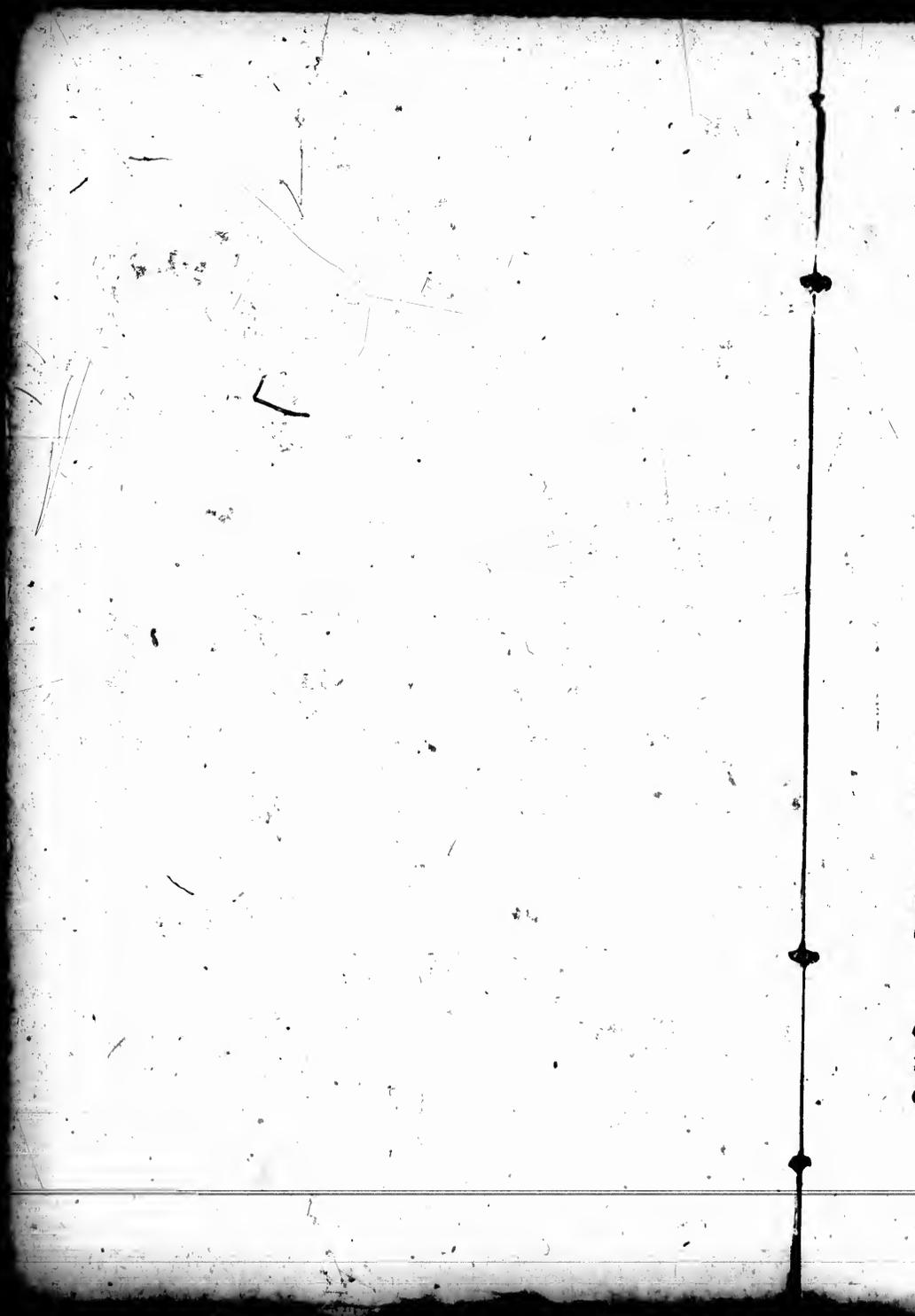
TROISIÈME ÉDITION DE QUEBEC.



A QUEBEC:

Chez J. NEILSON, Imprimeur-Libraire,
Rue la Montagne, N^o. 3,
1819.

RES A 6 B-2



P R É F A C E.

C'Est par la Langue maternelle que doivent commencer les études, dit M. Rollin. Les Enfans comprennent plus aisément les principes de la Grammaire, quand ils les voient appliqués à une langue qu'ils entendent déjà, et cette connoissance leur sert comme d'introduction aux Langues anciennes qu'on veut leur enseigner. Nous avons de bonnes Grammaires Françaises ; mais je doute que l'on puisse porter un jugement aussi favorable des Abrégés qui ont été faits pour les commençans. Les premiers élémens ne sauroient être trop simplifiés.

Quand on parle à des Enfans, il y a une mesure de connoissances à laquelle on doit se borner, parce qu'ils ne sont pas capables d'en recevoir d'avantage. Il est sur-tout important de ne pas leur présenter plusieurs objets à la fois : il faut, pour ainsi dire, faire entrer dans leur esprit les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vase dont l'embouchure est étroite : si vous en versez trop en même tems, la liqueur se répand, et rien n'entre dans le vase. Il y a aussi un ordre à garder ; cet ordre consiste principalement à ne pas supposer des choses que vous n'avez pas encore dites, et à commencer par les cou-

noissances qui ne dépendent point de celles qui suivent. Enfin, il y a une manière de s'énoncer accommodée à leur foiblesse : ce n'est point par des définitions abstraites qu'on leur fera connoître les objets dont on leur parle, mais par des caractères sensibles, et qui les rendent faciles à distinguer. (1)

On sent, que pour exécuter ce plan, il faut connoître les Enfans. Appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'instruction publique, j'ai été à portée de les observer de près, de mesurer leurs forces, de sentir ce qui leur convient : c'est cette connoissance, que l'expérience seule peut donner, qui m'a déterminé à composer des livres élémentaires. Puisse l'exécution remplir l'unique but que je me propose, celui d'être utile, et d'épargner à cet âge aimable une partie des larmes que les premières études font couler !

(1) Une définition présente une idée générale qui suppose des idées particulières ; et l'Enfant n'ayant pas encore acquis ces idées particulières, ne peut entendre la définition.

J'ai compris, sous la dénomination de pronoms adjectifs, tous ceux que l'on appelle démonstratifs, possessifs, &c. parce que l'Enfant a vu ce qui se nomme adjectif, et parce qu'il convient de diminuer le nombre des mots barbares dans une Grammaire élémentaire.

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

LA Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire on emploie des mots: les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u, et y*. On les appelle *voyelles*, parceque, seules, elles forment une voix, un son.

Il y a trois sortes d'*e*; *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert.

L'*e* muet, comme à la fin de ces mots *homme, monde*; on l'appelle *muet*, parceque le son en est sourd et peu sensible.

L'*e* fermé, comme à la fin de ces mots *bonté, café*: cet *é* se prononce la bouche presque fermée.

L'é ouvert, comme à la fin de ces mots *procès, accès, succès* : pour bien prononcer cet *e*, il faut appuyer dessus, et desserrer les dents.

L'y grec s'emploie le plus souvent pour deux *ii*, comme dans *paysan, moyen, joyeux* : prononcez *pai-isan, moi-ien, joi-ieux*.

Il y a dix-huit consonnes, savoir : *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Ces lettres s'appellent *consonnes*, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles, comme *ba, be, bi, bo, bu* : *ca, ce, ci, co, cu* : *da, de, di, do, du*, &c.

La lettre *b* ne se prononce pas dans certains mots, l'*homme*, l'*honneur*, l'*histoire*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit l'*omme*, l'*onneur*, l'*istoire* ; alors on l'appelle *b muette*.

Mais dans les mots suivans, la *baine*, le *bameau*, le *beros*, la lettre *b* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit ; alors on l'appelle *b aspirée* ; ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots, la *baine*, et non pas l'*haine*, les *béros*, et non pas comme s'il y avoit les *zberos*.

Des voyelles longues et brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-tems que sur

les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long-tems.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain, il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, et il est bref dans *trompette*.

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.

o est long dans *apôtre*, et bref dans *devote*.

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes fortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accens*, savoir, l'accent aigu (´) qui se met sur les *é* fermés, *bonté*: l'accent grave (`) qui se met sur les *è* ouverts, *accès*: et l'accent circonflexe (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.

Il y a en Français dix fortes de mots qu'on appelle les *parties du discours*, savoir, le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.



CHAPITRE PREMIER.

PREMIERE ESPECE DE MOTS.

Le Nom.

LE *Nom* est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *Pierre, Paul, Livre, Chapeau.*

Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes, ou à plusieurs choses semblables : *homme, cheval, maison*, sont des noms communs ; car le nom *homme* convient à *Pierre, à Paul, &c.*

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam, Eve, Paris, la Seine.*

Dans les noms, il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a en Français deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme un *roi, un lion* ; les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme une *reine, une lionne*. Ensuite, par imitation, l'on

a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un *livre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel* : le *singulier*, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme*, un *livre* ; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme les *hommes*, les *livres*.

Comment se forme le pluriel dans les noms ?

REGLE GÉNÉRALE.

Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *roi*, les *rois* ; la *reine*, les *reines* ; le *livre*, les *livres* ; la *table*, les *tables*.

Première remarque. Les noms terminés au *singulier* par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au *pluriel* : le *fil*, les *fil* ; le *nez*, les *nez* ; la *voix*, les *voix*.

Deuxième remarque. Les noms terminés au *singulier* par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au *pluriel* : le *bateau*, les *bateaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *caillou*, les *cailloux*.

Troisième remarque. La plupart des noms terminés au *singulier* par *al*, *ail*, font leur *pluriel* en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*,

les *chevaux*; le *travail*, les *travaux*. (Excepté *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*.) *Aieul*, *ciel*, *eil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPECE DE MOTS.

L'Article le, la, les.

L'Article est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connoître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article; *le, la*, au singulier; *les*, au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père*; *la* se met devant un nom singulier féminin, *la mère*; *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, *les pères, les mères*. Ainsi l'on connoît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom: on connoît qu'un nom est du genre féminin quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

Première remarque. On retranche *e* dans

le mot *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou une *b* muette.

Ainsi l'on dit *l'argent* pour *le urgent*, *l'histoire* pour *la bistoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apostrophe*. Voyez Chap. xi. au mot *Orthographe*.

Deuxième remarque. Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom : *fruit de l'arbre*; *utile à l'homme*.

Alors au lieu de mettre *de le* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *du*.

Au lieu de *à le*, on met *au*.

Devant un nom pluriel, *de les* se change en *des*; *à les* se change en *aux*.

Exemples.

SINGULIER MASCULIN.

le Roi.

Palais *du* Roi, pour *de le* Roi.

J'obéis *au* Roi, pour *à le* Roi.

PLURIEL MASCULIN.

les Rois.

Palais *des* Rois, pour *de les* Rois.

J'obéis *aux* Rois, pour *à les* Rois.

PLURIEL FEMININ.

*les Reines.**des Reines, pour de les Reines.**aux Reines, pour à les Reines.*

Au contraire *de* et *à* devant *la* ne se changent jamais.

SINGULIER FEMININ.

*la Reine.**de la Reine.**à la Reine.*

 CHAPITRE III.

TROISIEME ESPECE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'Adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon* père, *bonne* mère; *beau* livre, *belle* image: ces mots, *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, sont des adjectifs joints aux noms *père*, *mère*, &c.

On connoît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose*:

ainsi *babile*, *agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne babile*, *chose agréable*.

Les adjectifs ont les deux genres, *masculin* et *féminin*. Cette différence de genres se marque ordinairement par la dernière lettre.

Comment se forme le féminin dans les adjectifs Français.

REGLE GÉNÉRALE.

Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin: *prudent*, *prudente*; *saint*, *sainte*; *méchant*, *méchante*; *petit*, *petite*; *grand*, *grande*; *poli*, *polie*; *vrai*, *vraie*, &c.

Exceptions.

Première exception. Les adjectifs suivans, *cruel*, *pareil*, *fol*, *mol*, *ancien*, *bon*, *gras*, *gros*, *nul*, *net*, *sot*, *épais*, &c. doublent au féminin leur dernière consonne avec l'*e* muet; *cruelle*, *pareille*, *folle*, *molle*, *ancienne*, *bonne*, *grasse*, *grosse*, *nette*, *sotte*, *épaisse*.

Beau et *nouveau* ont au féminin *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *bel*, *nouvel*, devant une voyelle ou une *h* muette, *bel oiseau*, *bel homme*, *nouvel appartement*.

B

Deuxième exception. Blanc, franc, sec, frais, ont au féminin blanche, franche, sèche, fraîche.

Public, caduc, font publique, caduque.

Troisième exception. Les adjectifs bref, naïf, font au féminin, brève, naïve, en changeant f en v ; long fait longue.

Quatrième exception. Malin, benin, font maligne, bénigne.

Cinquième exception. Les adjectifs en eur font ordinairement leur féminin en euse : trompeur, trompeuse ; parleur, parleuse ; chanteur, chanteuse ; cependant pêcheur fait pêcheresse ; acteur fait actrice ; protecteur, protectrice.

Sixième exception. Les adjectifs terminés en x se changent en se ; dangereux, dangereuse ; honteux, honteuse ; jaloux, jalouse, &c. cependant doux fait douce ; roux fait rousse.

Comment se forme le pluriel ?

Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms, en ajoutant s à la fin : bon, bonne ; au pluriel, bons, bonnes, &c.

Mais la plupart des adjectifs qui finissent par al, n'ont pas de pluriel masculin, com-

me filial, fatal, frugal, paschal, pastoral, naval, trivial, vénéral, littéral, conjugal, austral, boréal, final.

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

Règle. Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte.

Exemples.

Le bon père, la bonne mère : *bon* est au masculin et au singulier, parce que *père* est du masculin et au singulier : *bonne* est au féminin et au singulier parce que *mère* est du féminin et au singulier.

De beaux jardins, de belles fleurs : *beaux* est au masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel &c.

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singulier, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

Exemple.

Le roi et le berger sont égaux après la mort : (et non pas égal.)

Si les deux noms sont de différens genres, on met l'adjectif au masculin.

Exemple.

Mon. père et ma mère sont contents : (et non pas contentes.)

Quant à la place des adjectifs ; il y en a qui se mettent devant le nom, comme *beau jardin, grand arbre, &c.* D'autres se mettent après le nom, comme *habit rouge, table ronde, &c.* L'usage est le seul guide à cet égard.

(*) REGIME DES ADJECTIFS.

Règle. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet adjectif et le nom ; alors on appelle ce nom le *régime* de l'adjectif.

(*) La manière d'accorder un mot, avec un autre mot, ou de faire régir un mot par un autre mot, s'appelle la *Syntaxe* : ainsi, la syntaxe est la manière de joindre les mots ensemble. Il y a deux sortes de syntaxes, la syntaxe d'*accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, &c. La syntaxe de *régime*, par laquelle un mot régit *de* ou *à* devant un autre mot.

Exemple.

Digne de récompense, content de son sort, utile à l'homme, semblable à son père, propre à la guerre. Récompense est le régime de l'adjectif *digne*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *de*. *L'homme* est le régime de l'adjectif *utile*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *à*.

Degrés de signification dans les Adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification, le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau, belle, agréable*.

Le *comparatif* est l'adjectif avec comparaison: quand on compare deux choses, on trouve que l'une est ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

Pour marquer un comparatif de *supériorité*, on met *plus* devant l'adjectif, comme *la rose est plus belle que la violette*.

Pour marquer un comparatif d'*infériorité*, l'on met *moins* devant l'adjectif, comme *la violette est moins belle que la rose*.

Pour marquer un comparatif d'*égalité*,

on met *aussi* devant l'adjectif, comme *la rose est aussi belle que la tulipe*.

Le mot *que* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *moindre*, au lieu de *plus petit* ; *pire*, au lieu de *plus mauvais* ; comme *la vertu est meilleure que la science*, *le mensonge est pire que l'indocilité*.

L'adjectif est au *superlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré. Pour former le superlatif, on met *très* ou *le plus*, devant l'adjectif, comme *Paris est une très-belle ville*, et alors le superlatif s'appelle *absolu* ; ou *Paris est la plus belle des villes*, et ce superlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

Noms et adjectifs de nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter.

Il y en a de deux sortes ; les noms de nombre *cardinaux*, et les noms de nombre *ordinaux*.

Les noms de nombre *cardinaux* sont *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit,*

neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre-vingts, cent, mille, &c.

Les noms de nombre *ordinaux* se forment des *cardinaux* ; ces noms sont *premier, second, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, &c.*

Il y a encore des noms de nombre qui servent à marquer une certaine quantité, comme une *dixaine, une douzaine, &c.*

Il y en a encore d'autres qui marquent les parties d'un tout, comme la *moitié, le tiers, le quart, &c.*

Enfin, il y en a qui servent à multiplier, comme le *double, le triple, &c.*

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Du Pronom.

LE *Pronom* est un mot qui tient la place du nom.

Pronoms personnels.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première personne est celle qui parle ; la seconde personne est celle à qui l'on parle ; la troisième personne est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

Ce pronom est de deux genres ; masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

Exemples.

SINGUL. Je ou moi.

Me pour à moi, moi.	{	Le maître me donnera
		un livre, c'est-à-dire, donnera à moi.
	{	Le maître me regarde,
		c'est-à-dire, regarde moi.

PLURIEL. Nous.

Pronom de la seconde personne.

Il est des deux genres ; masculin, si c'est à un homme qu'on parle ; féminin, si c'est à une femme.

Exemples.

SING. Tu ou toi.

Te pour à toi, toi.	{	<i>Le maître te donnera</i>
		<i>un livre, c'est-à-dire, donnera à toi.</i>
	{	<i>Le maître te regarde,</i>
		<i>c'est-à-dire, regarde toi.</i>

PLURIEL. Vous.

Remarque. Par politesse on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier, par exemple, en parlant à un enfant : *vous* êtes bien aimable.

*Pronom de la troisième personne.**Exemples.*

SING. m. Il. f. Elle.

Lui pour à lui, à elle.	{	<i>Je lui dois le respect,</i>
		<i>c'est-à-dire, je dois à lui, à elle.</i>

masc. Le. fémin. La.	{	<i>Je le connois, c'est-à-dire, je connois lui.</i>
		<i>Je la connois, c'est-à-dire, je connois elle.</i>

PLURIEL.

m. Ils ou eux. f. Elles.

Leur pour à eux, à elles. { Je leur dois le respect, c'est-à-dire, je dois à eux, à elles.

Les pour eux, elles. { Je les connois, c'est-à-dire, je connois eux, elles.

Il y a encore un pronom de la troisième personne *soi, se* ; il est des deux genres et des deux nombres : on l'appelle *pronom réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même.

Exemples.

De Soi.

Se pour à soi, soi. { Il se donne des louanges, c'est-à-dire, il donne à soi.
Il se flatte, c'est-à-dire, flatte soi.

Il y a deux mots qui servent de pronoms, savoir

1°. *Lui* signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles* : quand on dit ; j'en parle, on peut entendre, je parle de lui, d'elle, &c.

selon la personne ou la chose dont le nom a été exprimé auparavant.

Lequel, qui signifie à cette chose, à ces choses, comme quand on dit : je m'y applique, c'est-à-dire, je m'applique à cette chose, à ces choses.

Règle des Pronoms.

Les pronoms *il, elle, ils, elles*, doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place : ainsi, en parlant de la tête, dites : elle me fait mal; elle, parce que ce pronom se rapporte à tête qui est du féminin et au singulier; et en parlant de plusieurs jardins dites : ils sont beaux; ils, parce que ce pronom se rapporte à jardins, qui est du masculin et au pluriel.

Pronoms adjectifs.

Il y a des pronoms adjectifs qui marquent la possession d'une chose, comme *mon livre, votre cheval, son chapeau*, c'est-à-dire, le livre qui est à moi, le cheval qui est à vous, le chapeau qui est à lui.

SINGULIER.

PLURIEL.

<i>masculin.</i>	<i>féminin.</i>	<i>Des deux genres.</i>
Mon	Ma.	Mes,
Ton	Ta.	Tes.
Son	Sa.	Ses.
Notre	Notre	Nos.
Votre	Votre.	Vos.
Leur	Leur.	Leurs.

Première remarque. Ces pronoms sont toujours joints à un nom, *mon livre, ton chapeau.*

Deuxième remarque. *Mon, ton, son,* s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette : on dit *mon âme* pour *ma âme*, *son humeur* pour *sa humeur*, *son épée* pour *sa épée.*

Autre Pronom.

SINGULIER.

PLURIEL.

<i>masculin.</i>	<i>féminin.</i>	<i>masculin.</i>	<i>féminin.</i>
le Mien	la Mienne.	les Miens	les Miennes.
le Tien	la Tienne.	les Tiens	les Tiennes.
le Sien	la Sienna.	les Siens	les Siennes.
<i>Des deux genres.</i>			
le Nôtre	la Nôtre.	les Nôtres,	
le Vôtre	la Vôtre.	les Vôtres.	
le Leur	la Leur.	les Leurs.	

2°. Il y a des pronoms adjectifs qui servent à montrer la chose dont on parle, comme quand je dis : *ce livre, cette table*, je montre un livre, une table.

SINGULIER.		PLURIEL.	
masculin.	féminin.	masculin.	féminin.
Ce, Cet	Cette.	Ces	Ces.
Celui	Celle.	Ceux	Celles.
Celui-ci	Celle-ci.	Ceux-ci	Celles-ci.
Celui-là	Celle-là.	Ceux-là	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce château, ce bateau* : on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet oiseau, cet homme*.

Celui-ci celle-ci, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches : *celui-là, celle-là*, pour montrer des choses éloignées,

3°. Il y a des pronoms relatifs, c'est-à-dire, qui ont rapport à un nom qui est devant, comme quand je dis : *Dieu qui a créé le monde, qui se rapporte à Dieu : le livre que je lis, que se rapporte à livre* : le mot auquel *qui* ou *que* se rapporte, s'appelle *antécédent*. Dans les deux exemples ci-dessus, *Dieu* est

l'antécédent du pronom relatif *qui*; *livre*
est l'antécédent du pronom relatif *que*.

Pronom relatif.

Qui
Dont ou de qui. } des deux genres et des deux
Que. } nombres.

Règle du Qui ou Que relatif.

Qui, que relatif, s'accorde avec son antécédent en genre, en nombre et en personne; ainsi dans cet exemple: *l'enfant qui joue*; il est du singulier et de la troisième personne, parce que *l'enfant* est du singulier et de la troisième personne; il est du masculin, si c'est un petit garçon qui joue; il est du féminin, si c'est une petite fille.

4°. Il y a des pronoms interrogatifs: *qui?*
quel? *quelle?* comme quand on dit: *qui*
a fait cela? *que vous dirai-je?* *Qui* ou *que*
est interrogatif quand il n'a point d'antécédent, et qu'on peut le tourner par *quelle*
personne? ou *quelle chose?* Dans les deux
exemples ci-dessus, on peut dire: *quelle*
personne a fait cela? *quelle chose vous dirai-*
je?

Pronoms indéfinis, c'est-à-dire, qui signifient d'une manière générale.

Il y a quatre sortes de pronoms indéfinis.

1°. Ceux qui ne se joignent jamais à un nom, comme *on, quelqu'un, quelqu'une, qui-conque, chacun, chacune, autrui, personne, rien*. Quand je dis, *on frappe à la porte, quelqu'un vous appelle*, je parle d'une personne, mais je ne désigne pas quelle elle est.

2°. Ceux qui sont toujours joints à un nom, comme *quelque, chaque, quelconque, certain, certaine*; exemples: *quelque nouveau, certain auteur*.

3°. Ceux qui sont tantôt joints à un nom et tantôt seuls, comme *nu^t, nulle; aucun, aucune; l'un, l'autre; même; tel, telle; plusieurs; tout, toute*.

4°. Ceux qui sont suivis de *que*, comme *qui que ce soit, quoi que ce soit, quel, quelle que*; par exemple: *quel que soit votre mérite, quelle que soit votre naissance*. *Quoi que*: par exemple: *quoi que vous fassiez*. *Quelque... que*; par exemple: *quelques richesses que vous ayez*. *Tout...que, toute...que*; par exemple: *tout savant que vous êtes. La campagne toute belle qu'elle est*.

 CHAPITRE V.

CINQUIEME ESPECE DE MOTS.

Le Verbe.

LE Verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose : ainsi le mot *être, je suis*, est un verbe ; le mot *lire, je lis*, est un verbe.

On connoît un verbe en Français quand on peut y ajouter ces pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils* ; comme *je lis, tu lis, il lit ; nous lisons, vous lisez, ils lisent*.

Les pronoms *je, nous*, marquent la première personne, c'est-à-dire, celle qui parle ; *tu, vous*, marquent la seconde personne, c'est-à-dire, celle à qui l'on parle : *il, elle, ils, elles*, et tout nom placé devant un verbe, marquent la troisième personne, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres ; le *singulier*, quand on parle d'une seule personne, comme *je lis, l'enfant dort* : le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons, les enfans dorment*.

Il y a trois tems ; le *présent*, qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis* ; le *passé* ou *prétérit*, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu* ; le *futur*, qui marque que la chose sera, ou se fera, comme *je lirai*.

On distingue plusieurs sortes de *prétérits* ou *passés*, savoir, un *imparfait*, *je lisois* ; trois *parfaits*, *je lus*, *j'ai lu*, *j'eus lu* ; et un *plus que parfait*, *j'avois lu*.

On distingue aussi deux *futurs*, le *futur simple*, *je lirai*, et le *futur passé*, *j'aurai lu*.

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes Français.

1°. L'*indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2°. Le *conditionnel*, quand on dit qu'une chose feroit, ou qu'elle auroit été moyennant une condition.

3°. L'*impératif*, quand on commande de la faire.

4°. Le *subjonctif*, quand on souhaite, ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5°. L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombres, ni personnes, comme *lire*, *être*.

Réciter de suite les différens modes d'un verbe avec tous leurs tems, leurs nombres

et leurs personnes cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a en Français quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif:

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

Il y a deux verbes que l'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres: nous commencerons par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF.

PRESENT.

Sing. J'ai.

Tu as (1).

Il ou elle a.

Plur. Nous avons.

Vous avez.

Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J'avois.

Tu avois.

Il avoit.

Nous avions.

Vous aviez.

Ils ou elles avoient.

PRÉTERIT DÉFINI.

J'eus.

Tu eus.

Il eut.

Nous eûmes.

Vous eûtes.

Ils eurent.

PRÉTERIT INDEFI-

NI. (2)

J'ai eu.

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin.

(2) On appelle *prétérit défini* celui qui marque un tems entièrement passé ; exemple : *j'eus hier la fièvre*. On appelle *prétérit indéfini* celui qui marque un tems dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler ; exemple : *j'ai eu la fièvre aujourd'hui*. On appelle *prétérit antérieur* celui qui marque une chose faite avant une autre ; exemple : *Dès que nous eûmes vu le roi, nous partîmes*.

Tu as eu.

Il a eu.

Nous avons eu.

Vous avez eu.

Ils ont eu.

PRETERIT ANTE-
RIEUR.

J'eus eu.

Tu eus eu.

Il eut eu.

Nous eûmes eu.

Vous eûtes eu.

Ils eurent eu.

PLUS QUE PARFAIT

J'avois eu.

Tu avois eu.

Il avoit eu.

Nous avions eu.

Vous aviez eu.

Ils avoient eu.

FUTUR.

J'aurai.

Tu auras.

Il aura.

Nous aurons.

Vous aurez.

Ils auront.

FUTUR PASSE'.

J'aurai eu.

Tu auras eu.

Il aura eu.

Nous aurons eu.

Vous aurez eu.

Ils auront eu.

CONDITIONNELS.
PRESENT.

J'aurois.

Tu aurois.

Il auroit.

Nous aurions.

Vous auriez.

Ils auroient.

PASSE'.

J'aurois eu.

Tu aurois eu.

Il auroit eu.

Nous aurions eu.

Vous auriez eu.

Ils auroient eu.

On dit aussi ;

j'eusse eu, tu eusses eu,

il eût eu, nous eussions

eu, vous eussiez eu, ils

eussent eu.

IMPERATIF.

Point de première per-

sonne.

Aye.

Qu'il ait.
 Ayons.
 Ayez.
 Qu'ils ayent.
SUBJONCTIF.
PRESENT ou FUTURE.
 Que j'aye.
 Que tu ayes.
 Qu'il ait.
 Que nous ayons.
 Que vous ayez.
 Qu'ils ayent.
IMPARFAIT.
 Que j'eusse.
 Que tu eusses.
 Qu'il eût.
 Que nous eussions.
 Que vous eussiez.
 Qu'ils eussent.
PRETERIT.
 Que j'aye eu.
 Que tu ayes eu.

Qu'il ait eu.
 Que nous ayons eu.
 Que vous ayez eu.
 Qu'ils ayent eu.
PLUS QUE PARFAIT
 Que j'eusse eu.
 Que tu eusses eu.
 Qu'il eût eu.
 Que nous eussions eu.
 Que vous eussiez eu.
 Qu'ils eussent eu.
INFINITIF.
PRESENT.
 Avoir.
PRETERIT.
 Avoir eu.
PARTICIPES.
PRESENT.
 Ayant.
PASSE'.
 Ayant eu.
FUTUR.
 Devant avoir.

VERBE AUXILIAIRE ETRE.

INDICATIF. PRESENT. Je suis.	Tu es. Il ou elle est. Nous sommes.
--	---

Vous êtes.

Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étois.

Tu étois.

Il *ou* elle étoit.

Nous étions.

Vous étiez.

Ils *ou* elles étoient.

PRETERIT DEFINI.

Je fus.

Tu fus.

Il fut.

Nous fûmes,

Vous fûtes.

Ils furent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai été.

Tu as été.

Il a été.

Nous avons été.

Vous avez été.

Ils ont été.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus été.

Tu eus été.

Il eut été.

Nous eûmes été.

Vous eûtes été.

Ils eurent été.

PLUS QUE PARFAIT

J'avois été.

Tu avois été.

Il avoit été.

Nous avions été.

Vous aviez été.

Ils avoient été.

FUTUR.

Je serai.

Tu seras.

Il fera.

Nous serons.

Vous serez.

Ils seront.

FUTUR PASSE.

J'aurai été.

Tu auras été.

Il aura été.

Nous aurons été.

Vous aurez été.

Ils auront été.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je serois.

Tu serois.

Il seroit.

Nous serions.

Vous seriez.

Ils seroient.

PASSE.

J'aurois été.
 Tu aurois été.
 Il auroit été.
 Nous aurions été.
 Vous auriez été.
 Ils auroient été.

On dit aussi ;

*j'eusse été, tu eusses
 été, il eût été, nous
 eussions été, vous eus-
 sions été, ils eussent été,*

IMPERATIF.

*Point de première per-
 sonne.*

Sois.
 Qu'il soit.
 Soyons.
 Soyez.
 Qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

PRESENT.

Que je sois.
 Que tu sois.
 Qu'il oit.
 Que nous soyons.
 Que vous soyez.
 Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
 Que tu fusses.
 Qu'il fût.
 Que nous fussions.
 Que vous fussiez.
 Qu'ils fussent.

PRETERIT.

Que j'aye été.
 Que tu ayes été.
 Qu'il ait été.
 Que nous ayons été.
 Que vous ayez été.
 Qu'ils ayent été.

PLUS QUE PARFAIT

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il eût été.
 Que nous eussions
 été.

Que vous eussiez
 été.

Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRESENT.

Etre.

PRETERIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRESENT.
Etant.

PASSE'.
Eté, ayant été.
FUTUR,
Devant être.

PREMIERE CONJUGAISON.

En ER

INDICATIF.

PRESENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il *ou* elle aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils *ou* elles aiment.

IMPARFAIT.

J'aimois.
Tu aimois.
Il aimoit.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils *ou* elles aimoient.

PRETERIT DEFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.

Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.

Nous avons aimé.
Vous avez aimé.

Ils ont aimé.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.

Il eut aimé.

Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.

Ils eurent aimé. (1)

(1) Il y a un quatrième prétérît dont on se sert rarement; le voici :

J'ai eu aimé.
 Tu as eu aimé.
 Il a eu aimé.
 Nous avons eu aimé.
 Vous avez eu aimé.
 Ils ont eu aimé.
PLUS QU'ÉPARFAIT.
 J'avois aimé.
 Tu avois aimé.
 Il avoit aimé.
 Nous avions aimé.
 Vous aviez aimé.
 Ils avoient aimé.
FUTUR.
 J'aimerai.
 Tu aimeras.
 Il aimera.
 Nous aimerons.
 Vous aimerez.
 Ils aimeront.
FUTUR PASSE'.
 J'aurai aimé.
 Tu auras aimé.
 Il aura aimé.
 Nous aurons aimé.
 Vous aurez aimé.
 Ils auront aimé.

CONDITIONNELS.**PRÉSENT.**

J'aimerois.
 Tu aimerois.
 Il aimerait.
 Nous aimerions.
 Vous aimeriez.
 Ils aimeroient.

PASSE'.

J'aurois aimé.
 Tu aurois aimé.
 Il auroit aimé.
 Nous aurions aimé.
 Vous auriez aimé.
 Ils auroient aimé.

On dit aussi ;

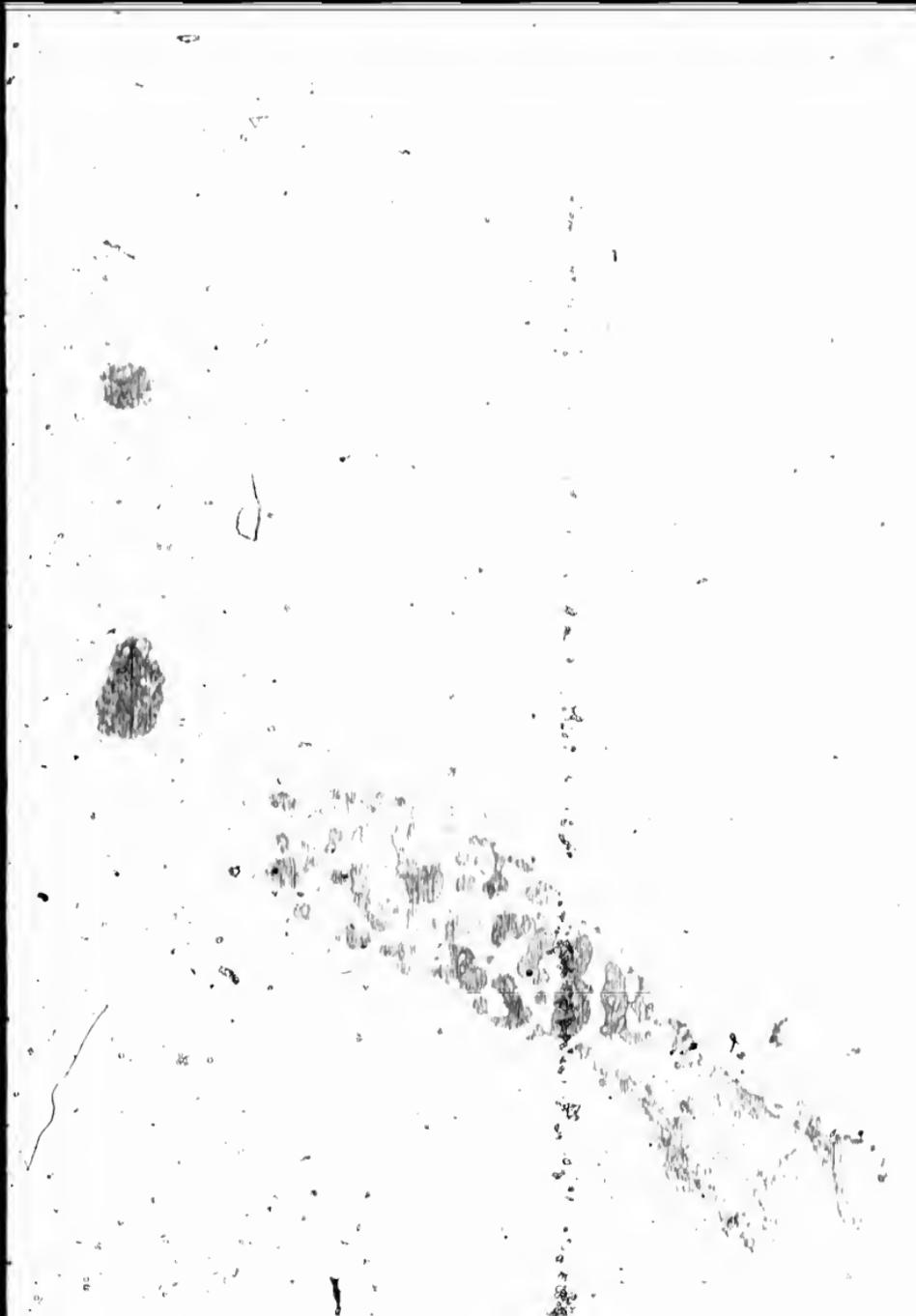
*j'eusse aimé, tu eusses
 aimé, il eût aimé, nous
 eussions aimé, vous
 eussiez aimé, ils eus-
 sent aimé.*

IMPERATIF.

*Point de première
 personne.*

Aime.
 Qu'il aime.
 Aimons.

D



Aimez.
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.
PRESENT ou FUTURE.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.
Que j'aimas-e.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.

Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

PRETERIT.
Que j'aye aimé.
Que tu ayes aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.

Que vous ayez aimé.
Qu'ils ayent aimé.
PLUS QUE PARFAIT
Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRESENT.
Aimer.
PASSE.
Avoir aimé.

PARTICIPES.

PRESENT.
Aimant.
PASSE.
Aimé, aimée, ayant aimé.
FUTUR.
Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *manger*, *appeller*, et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON.

En IR.

INDICATIF.**PRESENT.**

Je finis.
 Tu finis.
 Il finit.
 Nous finissons.
 Vous finissez.
 Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
 Tu finissais.
 Il finissait.
 Nous finissions.
 Vous finissiez.
 Ils finissaient.

PRETERIT DEFINI.

Je finis.
 Tu finis.
 Il finit.

Nous finîmes.

Vous finîtes.

Ils finirent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai fini.

Tu as fini.

Il a fini.

Nous avons fini.

Vous avez fini.

Ils ont fini.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus fini.

Tu eus fini.

Il eut fini.

Nous eûmes fini.

Vous eûtes fini.

Ils eurent fini. (1)

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici:

J'ai eu fini.

Tu as eu fini.

D 2

Il a eu fini.

Nous avons eu fini.

Vous avez eu fini.

Ils ont eu fini

PLUS QUE PARFAIT

J'avois fini.

Tu avois fini.

Il avoit fini.

Nous avions fini.

Vous aviez fini.

Ils avoient fini.

FUTUR.

Je finirai.

Tu finiras.

Il finira.

Nous finirons.

Vous finirez.

Ils finiront.

FUTUR PASSE'.

J'aurai fini.

Tu auras fini.

Il aura fini.

Nous aurons fini.

Vous aurez fini.

Ils auront fini.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je finirois.

Tu finirois.

Il finiroit.

Nous finirions.

Vous finiriez.

Ils finiroient.

PASSE'.

J'aurois fini.

Tu aurois fini.

Il auroit fini.

Nous aurions fini.

Vous auriez fini.

Ils auroient fini.

On dit aussi:

j'eusse fini, tu eusses

fini, il eût fini, nous

eussions fini, vous eus-

siez fini, ils eussent

fini.

IMPERATIF.

Point de première

personne.

Finis.

Qu'il finisse.

Finissons.

Finissez.

Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FU-

TUR.

Que je finisse.

Que tu finisses.
 Qu'il finisse.
 Que nous finissions.
 Que vous finissiez.
 Qu'ils finissent.

IMPARFAIT,

Que je finisse
 Que tu finisses.
 Qu'il finît.
 Que nous finissions.
 Que vous finissiez.
 Qu'ils finissent.

PRETERIT.

Que j'aye fini.
 Que tu ayes fini.
 Qu'il ait fini.
 Que nous ayons fini.
 Que vous ayez fini.
 Qu'ils aient fini.

PLUSQUEPARFAIT

Que j'eusse fini.

Que tu eusses fini.
 Qu'il eût fini.
 Que nous eussions
 fini.
 Que vous eussiez fi-
 ni.
 Qu'ils eussent fini,

INFINITIF.

PRESENT.

Finit.

PRETERIT.

Avoir fini.

PARTICIPES.

PRESENT.

Finissant.

PASSE.

Fini, Finie, ayant fi-
 ni.

FUTUR.

Devant finir.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *guérir*, *enseve-
 lir*, *bénir*, mais ce dernier a deux participes
bénit, *bénite*, pour les choses consacrées par
 les prières des Prêtres: *béni*, *bénie*, par-tout
 ailleurs. *Hâir*; mais ce verbe fait au pré-
 sent de l'indicatif je *bais*, tu *bais*, il *bait*;
 on prononce je *bès*, tu *bès*, il *bèt*.

TROISIEME CONJUGAISON.

En OIR.

INDICATIF.

PRESENT.

Je reçois.
 Tu reçois.
 Il reçoit.
 Nous recevons.
 Vous recevez.
 Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevois.
 Tu recevois.
 Il recevoit.
 Nous recevions.
 Vous receviez.
 Ils recevoient.

PRETERIT DEFINI.

Je reçus.
 Tu reçus.
 Il reçut.

Nous reçûmes.

Vous reçûtes.

Ils reçurent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai reçu.

Tu as reçu.

Il a reçu.

Nous avons reçu.

Vous avez reçu.

Ils ont reçu.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus reçu.

Tu eus reçu.

Il eut reçu.

Nous eûmes reçu.

Vous eûtes reçu.

Ils eurent reçu. (1)

(1) Il y a un quatrième prétérit dont on se sert rarement; le voici :

J'ai eu reçu.
 Tu as eu reçu.
 Il a eu reçu.

Nous avons eu reçu.
 Vous avez eu reçu.
 Ils ont eu reçu.

PLUSQUÉPARFAIT.

J'avois reçu.

Tu avois reçu.

Il avoit reçu.

Nous avions reçu.

Vous aviez reçu.

Ils avoient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.

Tu recevras.

Il recevra.

Nous recevrons.

Vous recevrez.

Ils recevront.

FUTUR PASSE'.

J'aurai reçu.

Tu auras reçu.

Il aura reçu.

Nous aurons reçu.

Vous aurez reçu.

Ils auront reçu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je recevrais.

Tu recevrais.

Il recevrait.

Nous recevriions.

Vous recevriez.

Ils recevraient.

PASSE'.

J'aurois reçu.

Tu aurois reçu.

Il auroit reçu.

Nous aurions reçu.

Vous auriez reçu.

Ils auroient reçu.

On dit aussi :

*j'eusse reçu, tu eusses
reçu, il eût reçu, nous
eussions reçu, vous eus-
siez reçu, ils eussent
reçu.*

IMPERATIF.

*Point de première per-
sonne.*

Reçois.

Qu'il reçoive.

Recevons.

Recevez.

Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OUFUTUR

Que je reçoive.

Que tu reçoives.

Qu'il reçoive.

Que nous recevions.

Que vous receviez.

Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.

Que tu reçusses.

Qu'il reçût.

Que nous reçussions.

Que vous reçussiez.

Qu'ils reçussent.

PRETERIT.

Que j'aye reçu.

Que tu ayes reçu.

Qu'il ait reçu.

Que nous ayons reçu.

Que vous ayez reçu.

Qu'ils ayent reçu.

PLUSQUEPARFAIT

Que j'eusse reçu.

Que tu eusses reçu.

Qu'il eût reçu.

Que nous eussions
reçu.

Que vous eussiez
reçu.

Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRESENT.

Recevoir.

PRETERIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRESENT.

Recevant.

PASSE'.

Reçu, reçue, ayant
reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Ainsi se conjuguent *apercevoir, concevoir,*
devoir, percevoir.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

En RE.

INDICATIF.**PRESENT.**

Je rends.
 Tu rends.
 Il rend.
 Nous rendons.
 Vous rendez.
 Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendois.
 Tu rendois.
 Il rendoit.
 Nous rendions.
 Vous rendiez.
 Ils rendoient.

PRÉTERIT DÉFINI.

Je rendis.
 Tu rendis.
 Il rendit.

Nous rendimes.

Vous rendites.

Ils rendirent.

PRÉTERIT INDEFINI.

J'ai rendu.

Tu as rendu.

Il a rendu.

Nous avons rendu.

Vous avez rendu.

Ils ont rendu.

PRÉTERIT ANTERIEUR.

J'eus rendu.

Tu eus rendu.

Il eut rendu.

Nous eûmes rendu.

Vous eûtes rendu.

Ils eurent rendu, (1)

(1) *Il y a un quatrième préterit, mais on s'en sert rarement; le voici:*

J'ai eu rendu.

Tu as eu rendu.

Il a eu rendu.

Nous avons eu rendu.

Vous avez eu rendu.

Ils ont eu rendu,

PLUS QUE PARFAIT

J'avois rendu.
 Tu avois rendu.
 Il avoit rendu.
 Nous avions rendu.
 Vous aviez rendu.
 Ils avoient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
 Tu rendras.
 Il rendra.
 Nous rendrons.
 Vous rendrez.
 Ils rendront.

FUTUR PASSE.

J'aurai rendu.
 Tu auras rendu.
 Il aura rendu.
 Nous aurons rendu.
 Vous aurez rendu.
 Ils auront rendu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je rendrois.
 Tu rendrois.
 Il rendroit.
 Nous rendrions.
 Vous rendriez.
 Ils rendroient.

PASSE.

J'aurois rendu.
 Tu aurois rendu.
 Il auroit rendu.
 Nous aurions rendu.
 Vous auriez rendu.
 Ils auroient rendu.

On dit aussi ;

*J'eusse rendu, tu eusses
 rendu, si eût rendu,
 nous eussions rendu,
 vous eussiez rendu,
 ils eussent rendu.*

IMPERATIF.

*Point de première per-
 sonne.*

Rends.
 Qu'il rende.
 Rendons.
 Rendez.
 Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que je rende,
 Que tu rendes.
 Qu'il rende.
 Que nous rendions.
 Que vous rendiez.

Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.

Que tu rendisses.

Qu'il rendit.

Que nous rendissions

Que vous rendissiez.

Qu'ils rendissent.

PRETERIT.

Que j'aye rendu.

Que tu ayes rendu.

Qu'il ait rendu.

Que nous ayons rendu.

Que vous ayez rendu.

Qu'ils aient rendu.

PLUS QUE PARFAIT.

Que j'eusse rendu.

Que tu eusses rendu.

Qu'il eût rendu.

Que nous eussions
rendu.

Que vous eussiez
rendu.

Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRESENT.

Rendre.

PRETERIT.

Avoir rendu.

PARTICIPES.

PRESENT.

Rendant.

PASSE'.

Rendu, rendue, ay-
ant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Ainsi se conjuguent *attendre, entendre, répondre, vendre.*

Des tems primitifs.

On appelle *tems primitifs* d'un verbe ceux qui servent à former les autres tems dans les quatre conjugaisons.

I.

Du présent de l'indicatif se forme l'im-
pératif, en ôtant seulement le pronom *je* ;
exemples ; *j'aime*, impératif *aime* ; *je finis*,
imp. *finis* ; *je reçois*, imp. *reçois* ; *je rends*,
imp. *rends*.

Excepté quatre verbes ; *je suis*, imp. *sois* ;
j'ai, imp. *aye* ; *je vois*, imp. *va* ; *je sais*,
imp. *sache*.

II.

Du préterit de l'indicatif se forme l'im-
parfait du subjonctif, en changeant *ai* en
asse pour la première conjugaison : *j'aimas*,
imparf. du subj. *que j'aimasse* ; et en ajout-
tant seulement *se* pour les trois autres con-
jugaisons : *je finis*, *je finisse* ; *je reçus*, *je re-
çusse* ; *je rendis*, *je rendisse*.

III.

Du présent de l'infinitif on forme
1°. Le futur de l'indicatif, en changeant
r ou *re* en *rai* ; exemples : *aimer*, *j'aimerai* ;
finir, *je finirai* ; *rendre*, *je rendrai*.

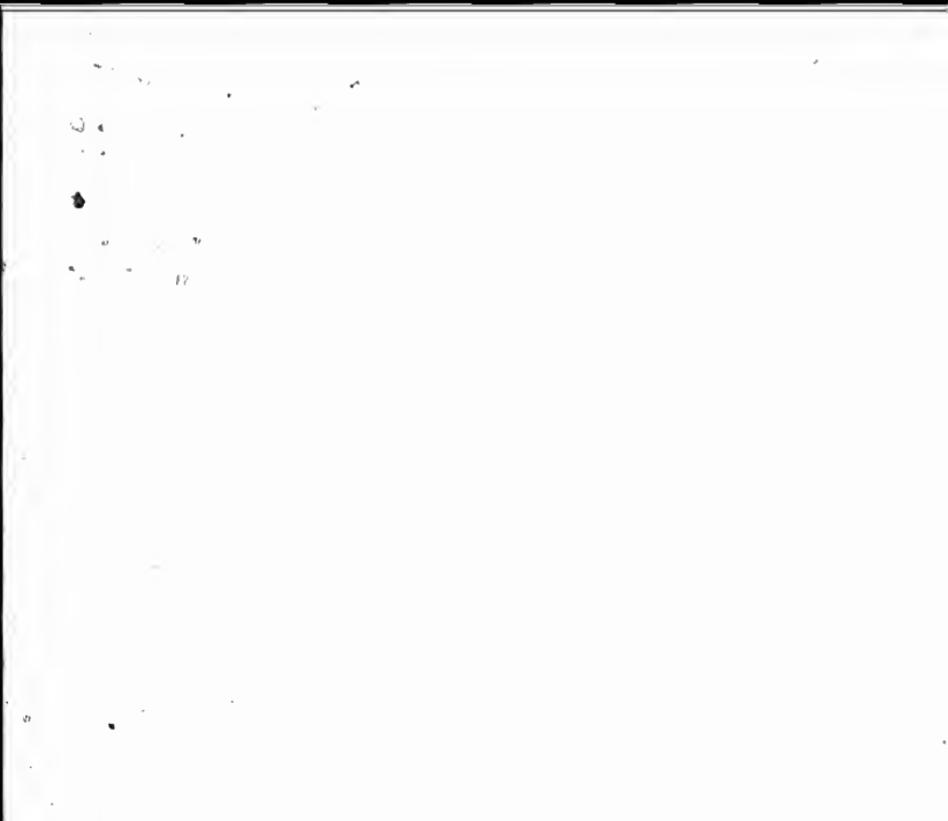
		PR L'
PREMIERE CONJUGAISON.	}	Aim
SECONDE CONJUGAISON.	}	Fini Sent Ouv Ten
TROISIEME CONJUGAISON.	}	Rec
QUATRIEME CONJUGAISON.	}	Ren Plai Paro Réd Plai

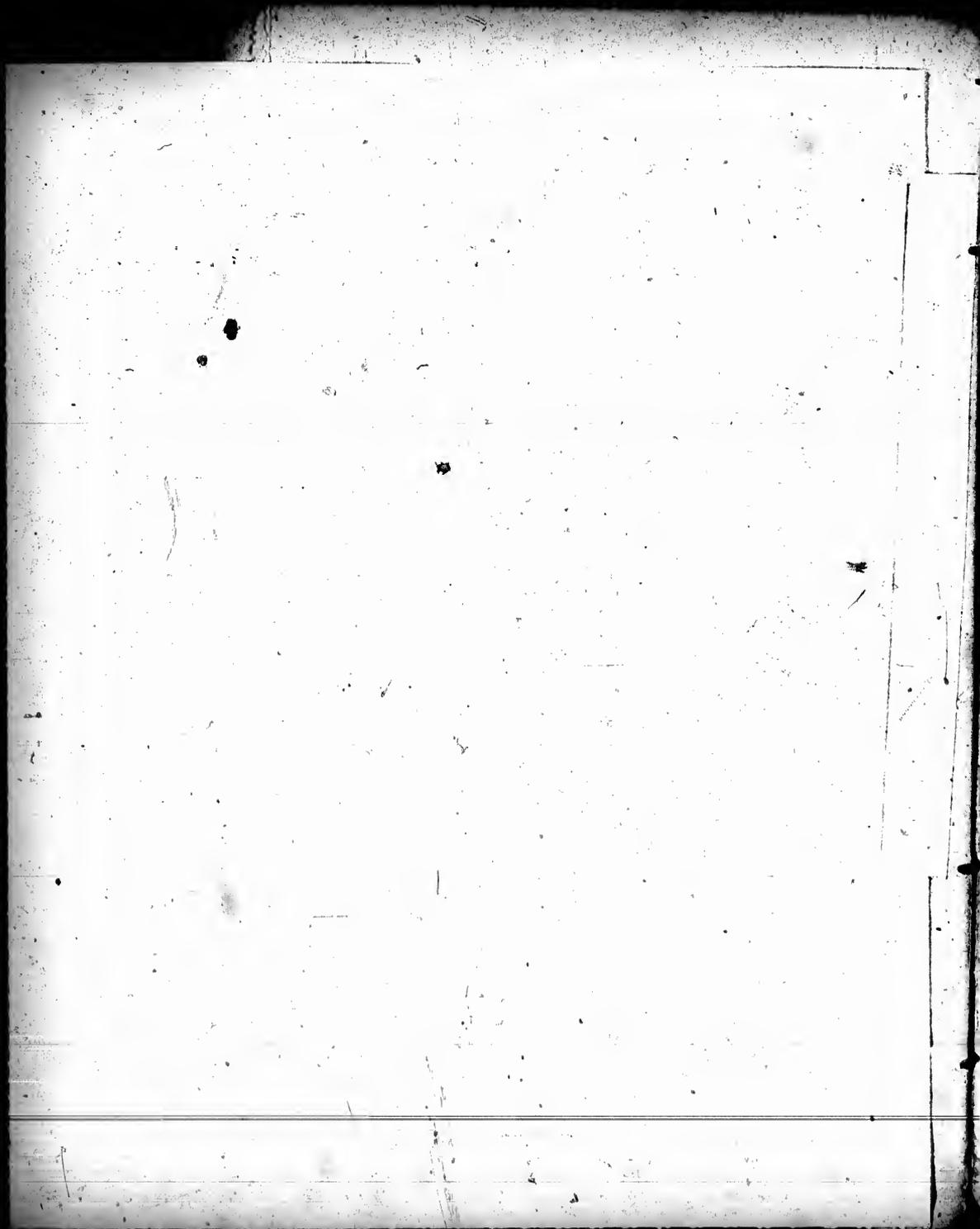
TABLEAU DES TE.

	PRESENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.
PREMIERE CONJUGAISON.	Aimer.	Aimant.
SECONDE CONJUGAISON.	Finir. Sentir. Ouvrir. Tenir.	Finissant. Sentant. Ouvrant. Tenant.
TROISIEME CONJUGAISON.	Recevoir.	Recevant.
QUATRIEME CONJUGAISON.	Rendre. Plaire. Paroître. Réduire. Plaindre.	Rendant. Plaisant. Paroissant. Réduisant. Plaignant.

DU DES TEMS PRIMITIFS.

PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSE'.	PRESENT DE L'INDICATIF.	PRETERIT DE L'INDICATIF.
Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimai.
Finissant. Sentant. Ouvrant. Tenant.	Fini. Senti. Ouvert. Tenu.	Je finis. Je sens. J'ouvre. Je tiens.	Je finis. Je sentis. J'ouvris. Je tins.
Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
Rendant. Plaisant. Paroissant. Réduisant. Plaignant.	Rendu. Plu. Paru. Réduit. Plaint.	Je rends. Je plais. Je parois. Je réduis. Je plains.	Je rendis. Je plus. Je parus. Je réduisis. Je plaignis.





Exceptions.

Première conjugaison. *Aller*, futur, *j'irai* ;
envoyer, *j'enverrai*.

Seconde conjugaison. *Tenir*, futur, *je ti-*
endrai ; *venir*, *je viendrai* ; *courir*, *je courrai* ;
cueillir, *je cueillerai* ; *mourir*, *je mourrai* ;
acquiescer, *j'acquiescerai*.

Troisième conjugaison. *Recevoir*, futur,
je recevrai ; *avoir*, *j'aurai* ; *échoir*, *j'écherrai* ;
pouvoir, *je pourrai* ; *savoir*, *je saurai* ; *s'asseoir* ;
je m'asseierai ; *voir*, *je verrai* ; *vouloir*, *je vou-*
drai ; *valoir*, *je vaudrai* ; *falloir*, *il faudra* ;
pleuvoir, *il pleuvra*.

Quatrième conjugaison. *Faire*, futur,
je ferai ; *être*, *je serai*.

2°. Du futur de l'indicatif on forme le
conditionnel présent, en changeant *rai* en
rais sans exception, *j'aimerai*, conditionnel,
j'aimerais ; *je finirai*, *je finirais* ; *je recevrai*,
je recevrais ; *je rendrai*, *je rendrais*.

IV.

Du participe présent on forme

1°. L'imparfait de l'indicatif en chan-
geant *ant* en *ois* : *aimant*, imparfait, *j'aimois* ;
finissant, *je finissais* ; *recevant*, *je recevois* ;
rendant, *je rendois*.

E

Exceptions.

Il n'y a que deux exceptions : *ayant, j'avois ; sachant, je savois.*

2°. Du même participe on forme la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* : *aimant, nous aimons ; finissant, nous finissons ; recevant, nous recevons ; rendant, nous rendons.*

Excepté : *étant, nous sommes ; ayant, nous avons ; sachant, nous savons.*

On forme aussi la seconde personne plurielle en *ez* : *vous aimez, vous finissez, vous recevez, vous rendez.*

Excepté : *faisant, vous faites ; disant, vous dites.*

Et la troisième personne en *ent* : *ils aiment, ils finissent, &c.*

3°. Du même participe présent on forme le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant, que j'aime ; finissant, que je finisse ; rendant, que je rende.*

Exceptions.

Première conjugaison. *Allant, que j'aille.*

Seconde conjugaison. *Tenant, que je tienne ; venant, que je vienne ; acquérant, que j'acquière.*

Troisième conjugaison. *Recevant, que je reçoive; pouvant, que je puisse; valant, que je vaille; voulant, que je veuille (1); mourant, que je meure; fallant, qu'il faille.*

Quatrième conjugaison. *Buvant, que je boive; faisant, que je fasse; étant, que je sois.*

V.

Le participe passé on forme tous les tems composés (de deux mots), en y joignant les tems des verbes auxiliaires *avoir, être*; comme *j'ai aimé, j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu; j'avois aimé, j'avois fini, j'avois reçu, j'avois rendu; j'aurai aimé, j'aurai fini, j'aurai reçu, j'aurai rendu; que j'eusse aimé, que j'eusse fini, que j'eusse reçu, que j'eusse rendu, &c.*

Verbes irréguliers.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains tems et à certaines personnes.

(1) *Que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*

*Accord des verbes avec leur Nominatif ou
Sujet.*

On appelle *Sujet* ou *Nominatif* d'un verbe ce qui est, ou ce qui fait la chose qu'exprime le verbe. On trouve le nominatif en mettant *qui est ce qui ?* devant le verbe. La réponse à cette question indique le *nominatif*, quand je dis ; *l'enfant est sage*. *Qui est-ce qui est sage ?* Réponds, *l'enfant* ; voilà le nominatif ou sujet du verbe *est*. *Le lièvre court* ; *qui est-ce qui court ?*. Rép. *le lièvre* ; voilà le nominatif du verbe *court*.

Règle.

Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son nominatif ou sujet.

Exemples.

Je parle ; *parle* est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son nominatif, est du singulier et de la première personne. *Vous parlez tous deux* ; *parlez* est au nombre pluriel, et de la seconde personne, parce que *vous* est au nombre pluriel et de la seconde personne.

TEMPS PRIMITIFS

DES VERBES IRREGULIERS.

PRESENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSE'.	PRESENT DE L'INDICATIF.	PRETERIT DE L'INDICATIF.
-------------------------	--------------------	-------------------	-------------------------	--------------------------

PREMIERE CONJUGAISON.

Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Puer.	Puant.	Pué.	Je pus.	Je puai.

S'ECONDE CONJUGAISON.

Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je cours.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Failir.		Faili.		Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.

TROISIEME CONJUGAISON.

Choir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Déchoir.		Echu.	Il échet.	J'échus.
Echoir.	Echéant.	Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Falloir.		Mu.	Je meus.	Je mus.
Mouvoir.	Mouvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Pu.	Je puis.	Je pus.
Pouvoir.	Pouvant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Savoir.	Sachant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
S'asseoir.	S'asseyant.	Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Surseoir.		Valu.	Je vaux.	Je valus.
Valoir.	Valant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Voir.	Voyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pourvoyant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.
Vouloir.	Voulant.			

PRESE
L'INFI

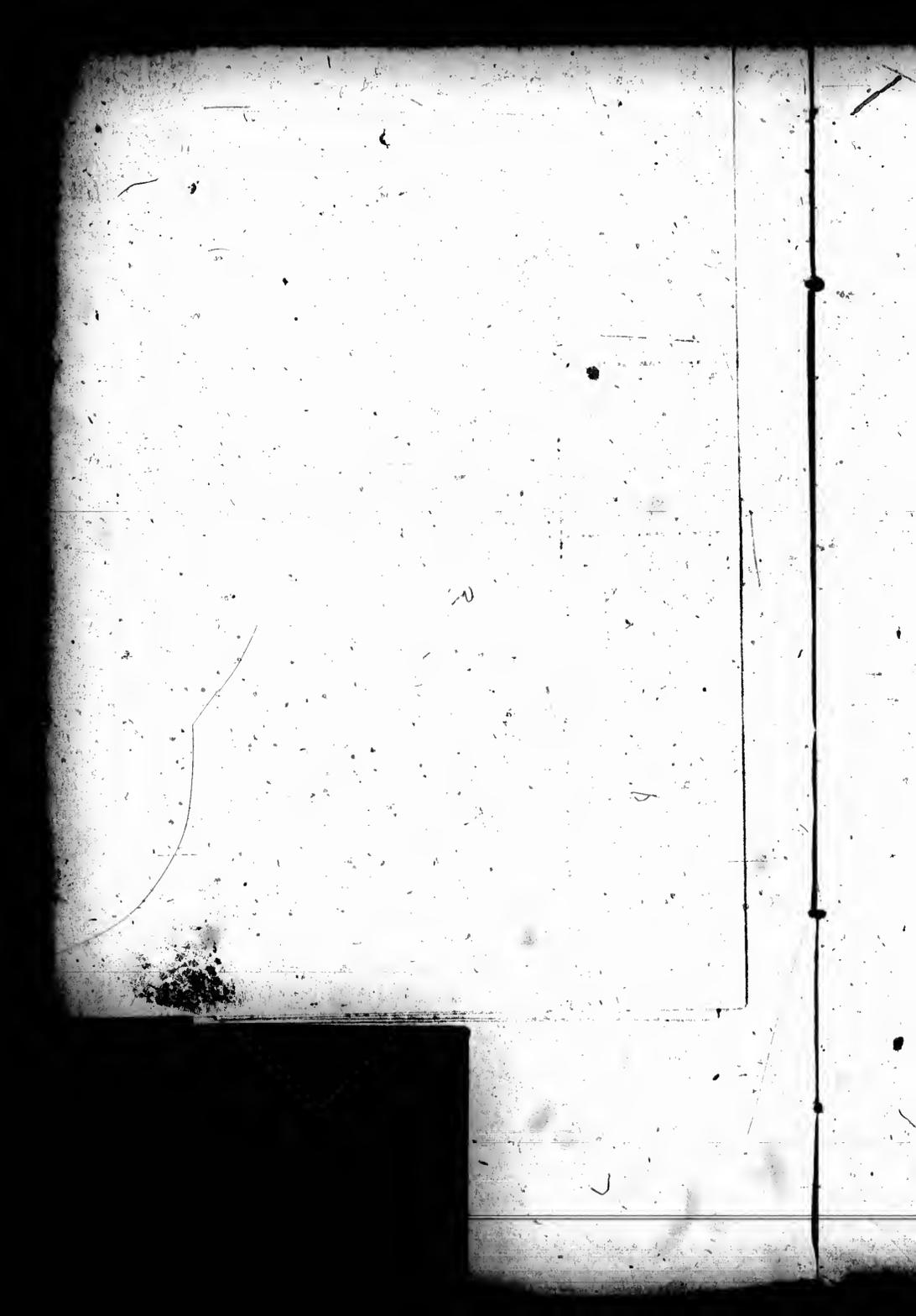
Battre.
Boire.
Braire.
Bruire.
Circon
Clore,
Conclu
Confir
Coudre
Croire
Dire.
Maudr
Ecrire.
Exclur
Faire.
Prendr
Lire.
Luire.
Mettr
Moud
Naître
Nuire
Rire.
Rompr
Absor
Réson
Suffir
Suivr
Train
Vainc
Vivre
No
jugai
&c.

QUATRIEME CONJUGAISON.

52

PRESENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSE'.	PRESENT DE L'INDICATIF.	PRETERIT DE L'INDICATIF.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.		Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clorre, clorre.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.		Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclus.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu.	Je résous.	Je résolus.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vains.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Nous ne remarquons pas les verbes *composés*, parce qu'ils suivent la conjugaison de leurs *simples*: par exemple, les composés *promettre, admettre, &c.* se conjuguent comme le verbe simple *mettre*.



Première remarque. Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

Exemple.

Mon frère et ma sœur lisent.

Deuxième remarque. Quand les deux sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne : la première est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

Exemples.

Vous et moi nous lisons.

Vous et votre frère vous lisez.

(La politesse Française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.)

REGIME DES VERBES ACTIFS.

On appelle verbe *Actif* celui après lequel on peut mettre *quelqu'un, quelque chose*. *Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire ; *aimer quelqu'un*. Par exemple, *j'aime Dieu* ; ce mot qui suit le verbe actif s'appelle le *régime* de ce verbe. On connoît le régime en faisant la question *qu'est-ce que ?*

Exemple. *Qu'est-ce que j'aime ? Réponse. Dieu. Dieu est le régime du verbe j'aime.*

Règle.

Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe, (quand ce n'est pas un pronom.)

Exemples.

J'aime Dieu.

Le chat mange la souris : la souris est le régime du verbe mange.

Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le verbe.

Exemples.

Je vous aime, pour j'aime vous ; il m'aime, pour il aime moi.

Remarque. Outre ce premier régime qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect* : ce second régime se marque par les mots *à* ou *de* : comme *donner une image à l'enfant ; enseigner la grammaire à l'enfant ; écrire une lettre à son ami ; à l'enfant est le régime indirect des verbes donner, enseigner ; à son ami, est le régime indirect du verbe écrire. Accuser quelqu'un de mensonge ; vertir quelqu'un d'une faute ; délivrer quelqu'un*

du *danger* : de mensonge, est le régime indirect du verbe *accuser*.

Tout verbe actif a un passif : ce passif se forme en préparant le régime *direct* de l'actif, pour en faire le nominatif du verbe passif ; et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*. Ainsi, pour tourner par le passif cette phrase : *le chat mange la souris*, dites : *la souris est mangée par le chat*, *j'aime mon père tendrement*, dites : *mon père est tendrement aimé de moi*.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

IL n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous les tems, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

PRESENT.

Je suis aimé, *ou* aimée.

Tu es aimé, *ou* aimée.

Il est aimé, *ou* elle est aimée.

Nous sommes aimés, *ou* aimées.

Vous êtes aimés, *ou* aimées.

Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étois aimé, *ou* aimée.

Tu étois aimé, *ou* aimée.

Il étoit aimé, *ou* elle

étoit aimée.

Nous étions aimés, *ou* aimées.

Vous étiez aimés, *ou* aimées.

Ils étoient aimés, *ou* elles étoient aimées.

PRETERIT DEFINI.

Je fus aimé, *ou* aimée.

Tu fus aimé, *ou* aimée.

Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.

Nous fûmes aimés, *ou* aimées.

Vous fûtes aimés, *ou* aimées.

Ils furent aimés, ou
elles furent aimées.

PRÉTERIT INDE-
FINI.

J'ai été aimé, ou ai-
més.

Tu as été aimé, ou
aimée.

Il a été aimé, ou elle
a été aimée.

Nous avons été ai-
més, ou aimées.

Vous avez été ai-
més, ou aimées.

Ils ont été aimés, ou
elles ont été ai-
mées.

PRÉTERIT ANTE-
RIEUR.

J'eus été aimé, ou
aimée.

Tu eus été aimé, ou
aimée.

Il eut été aimé, ou
elle eut été aimée.

Nous eûmes été ai-
més, ou aimés.

Vous eûtes été ai-
més, ou aimées.

Ils eurent été aimés,
ou elles eurent été
aimées.

[PLUS QUE PARFAIT
J'avois été aimé, ou
aimée.

Tu avois été aimé,
ou aimée.

Il avoit été aimé, ou
elle avoit été aimée.

Nous avions été ai-
més, ou aimées.

Vous aviez été ai-
més, ou aimés.

Ils avoient été aimés,
ou elles avoient été
aimées.

FUTUR.

Je serai aimé, ou ai-
mée.

Tu seras aimé, ou
aimée.

Il sera aimé, ou elle
sera aimée.

Nous serons aimés,
ou aimées.

Vous serez aimés, ou
aimées.

Ils seront aimés, ou

elles seront aimées.

FUTUR PASSE'.

J'aurai été aimé, *ou*
aimée.

Tu auras été aimé
ou aimée.

Il aura été aimé, *ou*
elle aura été ai-
mée.

Nous aurons été ai-
més, *ou* aimées.

Vous aurez été ai-
més, *ou* aimées.

Ils auront été aimés,
ou elles auront été
aimées.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je serois aimé, *ou*
aimée.

Tu serois aimé, *ou*
aimée.

Il seroit aimé, *ou*
elle seroit aimée.

Nous serions aimés,
ou aimées.

Vous seriez aimés,
ou aimées.

Ils seroient aimés, *ou*

elles seroient ai-
mées.

PASSE'.

J'aurois été aimé, *ou*
aimée.

Tu aurois été aimé,
ou aimée.

Il auroit été aimé,
ou elle auroit été
aimée.

Nous aurions été ai-
més, *ou* aimées.

Vous auriez été ai-
més, *ou* aimées.

Ils auroient été ai-
més, *ou* elles au-
roient été aimées.

On dit aussi: *j'eusse*
été aimé, ou aimée, tu
eusses été aimé, ou ai-
mée, il eût été aimé,
ou elle eût été aimée,
nous eussions été aimés,
ou aimées, vous eussiez
été aimés, ou aimées,
ils eussent été aimés,
ou elles eussent été
aimées.

IMPERATIF.*Point de première per-
sonne.*Sois aimé, *ou* ai-
mée.Qu'il soit aimé, *ou*
qu'elle soit aimée.Soyons aimés, *ou* ai-
mées.Soyez aimés, *ou* ai-
mées.Qu'ils soient aimés,
ou qu'elles soient
aimées.**SUBJONCTIF.****PRESENT OU FÛ-
TUR.**Que je sois aimé, *ou*
aimée.Que tu sois aimé, *ou*
aimée.Qu'il soit aimé, *ou*
qu'elle soit aimée.Que nous soyons ai-
més, *ou* aimées.Que vous soyez ai-
més, *ou* aimées.Qu'ils soient aimés,
ou qu'elles soient

aimées.

IMPARFAIT.Que je fusse aimé,
ou aimée.Que tu fusses aimé,
ou aimée.Qu'il fût aimé, *ou*
qu'elle fût aimée.Que nous fussions
aimés, *ou* aimées.Que vous fussiez ai-
més, *ou* aimées.Qu'ils fussent aimés,
ou qu'elles fussent
aimées.**PRETERIT.**Que j'aye été aimé,
ou aimée.Que tu ayes été ai-
mé, *ou* aimée.Qu'il ait été aimé,
ou qu'elle ait été
aimée.Que nous ayons été
aimés, *ou* aimées.Que vous ayez été
aimés, *ou* aimées.Qu'ils ayent été ai-
més, *ou* qu'elles

ayent été aimées.

PLUS QUE PARFAIT

Que j'eusse été aimé,

ou aimée.

Que tu eusses été ai-

mé, ou aimée.

Qu'il eût été aimé,

ou qu'elle eût été

aimée.

Que nous eussions

été aimés, ou ai-

mées.

Que vous eussiez été

aimés, ou aimées.

Qu'ils eussent été ai-

més, ou qu'elles

eussent été aimés.

Ainsi se conjuguent être fini, être reçu,
être rendu, &c. &c. &c.

REGIME DES VERBES PASSIFS.

Règle.

On met *de* ou *par* devant le nom ou pro-
nom qui suit le verbe passif.

Exemples.

La souris est mangée par le chat.

Un enfant sage est aimé de ses parens.

INFINITIF.

PRESENT.

Être aimé, ou aimée.

PRETERIT.

Avoir été aimé, ou
aimée.

PARTICIPES.

PRESENT.

Êtant aimé, ou ai-
mée.

PASSÉ.

Ayant été aimé, ou
aimée.

FUTUR.

Devant être aimé, ou
aimée.

Remarque. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu*, dites :

Les méchants seront punis de Dieu, et non pas seront punis par Dieu.

VERBES NEUTRES.

ON appelle *Neutres*, les verbes après les quels on ne peut pas mettre *quelqu'un*, ni *quelque chose*: *languir, dormir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire: *languir quelqu'un, dormir quelque chose, &c.* (On les appelle *neutres*, parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs*).

La plupart des verbes neutres se conjuguent, comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir*: *je dors, j'ai dormi, j'avois dormi, j'aurois dormi, &c.*

Mais il y a des verbes neutres qui se conjuguent dans leurs tems composés avec l'auxiliaire *être*, comme *venir, arriver, tomber, &c.*

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

INDICATIF.

PRESENT.

Je tombe.

Tu tombes.

Il, ou elle tombe.

Nous tombons.

Vous tombez.

Ils, ou elles tombent.

F

IMPARFAIT.

Je tombois.
 Tu tombois.
 Il, *ou* elle tomboit.
 Nous tombions.
 Vous tombiez.
 Ils, *ou* elles tom-
 boient.

PRETERIT DEFINI.

Je tombai.
 Tu tombas.
 Il tomba.
 Nous tombâmes.
 Vous tombâtes.
 Ils, *ou* elles tombè-
 rent.

PRETERIT INDEFINI.

Je suis tombé, *ou*
 tombée.
 Tu es tombé, *ou*
 tombée.
 Il est tombé, *ou* elle
 est tombée.
 Nous sommes tom-
 bés, *ou* tombées.
 Vous êtes tombés,
ou tombées.
 Ils sont tombés, *ou*

elles sont tombées.

PRETERIT ANTE-
RIEUR.

Je fus tombé, *ou*
 tombée.
 Tu fus tombé, *ou*
 tombée.
 Il fut tombé, *ou* elle
 fut tombée.
 Nous fûmes tombés,
ou tombées.
 Vous fûtes tombés,
ou tombées.
 Ils furent tombés, *ou*
 elles furent tom-
 bés.

PLUS QUE PARFAIT

J'étois tombé, *ou*
 tombé.
 Tu étois tombé, *ou*
 tombée.
 Il étoit tombé, *ou*
 elle étoit tombée.
 Nous étions tombés,
ou tombées.
 Vous étiez tombés,
ou tombées.
 Ils étoient tombés,
ou elles étoient

tombées.

FUTUR.

Je tomberai.

Tu tomberas.

Il, *ou* elle tombera.

Nous tomberons.

Vous tomberez.

Ils, *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSE'.

Je serai tombé, *ou* tombée.

Tu seras tombé, *ou* tombée.

Il sera tombé, *ou* elle sera tombée.

Nous serons tombés, *ou* tombées.

Vous serez tombés, *ou* tombées.

Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je tomberois.

Tu tomberois.

Il, *ou* elle tomberoit.

Nous tomberions. F 2

Vous tomberiez.

Ils, *ou* elles tomberoient.

PASSE'.

Je serois tombé, *ou* tombée.

Tu serois tombé, *ou* tombée.

Il seroit tombé, *ou* elle seroit tombée.

Nous serions tombés, *ou* tombées.

Vous seriez tombés, *ou* tombées.

Ils seroient tombés, *ou* elles seroient tombées.

On dit aussi: je fusse tombé, *ou* tombée, tu fusses tombé, *ou* tombée, il fût tombé, *ou* elle fût tombée, nous fussions tombés, *ou* tombées, vous fussiez tombés, *ou* tombées, ils fussent tombés, *ou* elles fussent tombées.

IMPERATIF.

Point de première per-
sonne.

Tombe.

Qu'il *ou* qu'elle tom-
be.

Tombés.

Tombées.

Qu'ils, *ou* qu'elle
tombent.

SUBJONCTIF.

PRESENT. OU FUTUR.

Que je tombe.

Que tu tombes.

Qu'il, *ou* qu'elle
tombe.

Que nous tombions.

Que vous tombiez.

Qu'ils, *ou* qu'elles
tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.

Que tu tombasses.

Qu'il, *ou* qu'elle
tombât.

Que nous tombas-
sions.

Que vous tombassiez.

Qu'ils *ou* qu'elles
tombassent.

PRETERIT.

Que je sois tombé,
ou tombée.

Que tu sois tombé,
ou tombée.

Qu'il soit tombé, *ou*
qu'elle soit tom-
bée.

Que nous soyons
tombés, *ou* tom-
bées.

Que vous soyez tom-
bés, *ou* tombées.

Qu'ils soient tom-
bés, *ou* qu'elles
soient tombées.

PLUS QUE PARFAIT

Que je fusse tombé,
ou tombée.

Que tu fusses tombé,
ou tombée.

Qu'il fût tombé, *ou*
qu'elle fût tombée.

Que nous fussions
tombés, *ou* tom-
bées.

Que vous, fussiez
tombés, ou tom-
bées.

Qu'ils fussent tom-
bés, ou qu'elle
fussent tombées.

INFINITIF.

PRESENT.

Tomber.

PRETERIT.

Etre tombé, ou tom-
bée.

PARTICIPES.

PRESENT.

Tombant.

PASSE.

Tombé, tombée, é-
tant tombé.

FUTUR.

Devant tomber.

Conjugez de même les verbes *aller, ar-
river, déchoir, décéder, entrer, sortir, mourir,
naître, partir, rester, descendre, monter, pas-
ser, venir, et les composés devenir, survenir,
revenir, parvenir, &c. &c.*

Il y a des verbes neutres qui ont un ré-
gime.

REGIME DES VERBES NEUTRES.

Règle.

On met *à* ou *de* devant le nom ou pro-
nom qui suit le verbe neutre.

Exemples.

A

DE

Nuire à la santé.

Médire de quelqu'un.

Plaire au Roi

Profiter des leçons.

Convenir à quelqu'un

Jour de la liberté.

F 3

VERBES REFLECHIS.

ON appelle verbes *Réfléchis*, ceux dont le nominatif et le régime sont de la même personne, comme *je me flatte, tu te loues, il se blesse, &c.*

Les verbes *réfléchis* se conjuguent comme le verbe *tomber*, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux tenses composées. Nous ne mettrons ici que les premières personnes.

CONJUGAISON DES VERBES REFLECHIS.
INDICATIF.
PRÉSENT.

Je me repens.

Tu te repens.

Il, *ou* elle se repent.

Nous nous repen-
tons.

Vous vous repentez

Ils, *ou* elles se repen-
tent.

IMPARFAIT.

Je me repentois, &c.

**PRÉTERIT INDE-
FINI.**

Je me repentis, &c.

PRÉTERIT DÉFINI.

Je me suis repenti,
ou repentie.

**PRÉTERIT ANTE-
RIEUR.**

Je me fus repenti,
ou repentie.

PLUSQUEPARFAIT.

Je m'étois repenti,
ou repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSE.

Je me serai repenti,
ou repentie.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je me repentirois.

PASSE.

Je me serois repenti,
ou repentie.On dit aussi : *je me*
fusse repenti, ou
repentie.

IMPERATIF.

Point de première per-
sonne.

Repens-toi.

Qu'il ou qu'elle se
repente.

Repentons-nous.

Repentez-vous.

Qu'ils ou qu'elles se
repentent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PRESENT.

Que je me sois re-
penti, ou repentie.

PLUSQUEPARFAIT.

Que je me fusse re-
penti, ou repentie.

INFINITIF.

PRESENT.

Se repentir.

PRETERIT.

S'être repenti, ou re-
pentie.

PARTICIPES.

PRESENT.

Se repentant.

PASSE.

Repenti, s'étant re-
penti, ou repentie.

FUTUR.

Devant se repentir.

Remarque. *Me, te, se, nous, vous,* qui sont
le régime des verbes réfléchis, sont quelque
fois régime *direct*, comme dans *je me flatte*,
c'est-à-dire, *je flatte moi; tu te blesseras,*

c'est-à-dire, *tu blâmes*, et quelque fois ils sont régime *indirect*, comme dans cet exemple : *je me fais une loi, c'est-à-dire, je fais à moi une loi ; il s'est fait bonneur, c'est-à-dire, il a fait bonneur à soi, &c.*

VERBES IMPERSONNELS.

On appelle verbe *Impersonnel* celui qui ne s'emploie dans tous les tems qu'à la troisième personne du singulier ; comme *il faut, il importe, il pleut, &c.* Il se conjugue à cette troisième personne comme les autres verbes.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

INDICATIF.

PRESENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il falloit.

PRETERIT DEFINI.

Il fallut.

PRETERIT INDEFINI.

Il a fallu.

PRETERIT ANTE-RIEUR.

Il eût fallu.

PLUS QUE PARFAIT.

Il avoit fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSE.

Il aura fallu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Il faudroit.

PASSE'.

Il auroit fallu.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PRETERIT.

Qu'il ait fallu.

PLUS QUE PARFAIT

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRESENT.

Falloir.

PARTICIPE.

PASSE'.

Ayant fallu.

Remarque. Le mot *il* ne marque un verbe impersonnel que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place ; car lorsqu'en parlant d'un enfant, on dit : *il joue*, ce n'est pas un impersonnel, parce qu'à la place du mot *il*, on peut mettre *l'enfant*, et dire : *l'enfant joue*.

 CHAPITRE VI.

SIXIEME ESPECE DE MOTS.

Le Participe.

LE *Participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif : comme *aimant*, *aimé* : il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *aimant Dieu*, *aimé de Dieu* : il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire, qu'il en marque la qualité.

Accord des Participes.

Participe présent *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant*.

Règle. Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre, ni nombre.

Exemples.

Un homme lisant.

Une femme lisant.

Des hommes lisant.

Des femmes lisant.

Remarque. Ce qu'on appelle *gérondif* n'est autre chose que le participe présent,

devant lequel on met le mot *en*, comme :
*les jeunes gens se forment l'esprit en lisant de
 bons livres.* (1)

Participe passé, *aimé, fini, reçu, rendu.*

Le participe passé s'accorde ou avec son
 nominatif, ou avec son régime.

Accord du participe passé avec le nominatif.

Première règle. Le participe passé, quand
 il est accompagné du verbe auxiliaire *être*,
 s'accorde en genre et en nombre avec son
 nominatif ou sujet, c'est-à-dire, que l'on
 ajoute *e*, si le sujet est féminin, et *s*, si le
 sujet est pluriel.

Exemples.

*Mon frère a été puni. Mon frère est tombé.
 Mes frères ont été punis. Mes frères sont tom-
 bés.*

(1) Il ne faut pas confondre avec le parti-
 cipe présent, certains adjectifs verbaux (c'est-
 à-dire qui viennent des verbes). On dit : un
 homme *obligeant*, une femme *obligeante*, ce
 ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont
 pas de régime ; mais quand je dis : cette
 femme est d'un bon caractère, *obligeant*
 tout le monde quand elle peut ; *obligeant*
 est ici participe, puisqu'il a le régime tout
 le monde.

Ma sœur a été punie. Ma sœur est tombée.
Mes sœurs ont été punies (1). Mes sœurs sont tombées.

Exception unique. Dans les tems composés des verbes *réfléchis*, le participe ne s'accorde pas avec son nominatif; on dit d'une femme: *elle s'est mis cela dans la tête* (et non pas *mise*), *quelques païens se sont donné la mort* (et non pas *se font donnés*).

Deuxième règle. Mais quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son nominatif

Exemples.

Mon père a écrit une lettre. Ma mère a écrit une lettre.
Mes frères ont écrit une lettre. Mes sœurs ont écrit une lettre.

Le participe *écrit* ne change point, quoique le nominatif soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

(1) *Le participe été n'a ni féminin, ni pluriel: on dit: elle a été, ils ont été.*

Accord du participe passé avec le régime.

Première règle. Le participe passé s'accorde toujours avec son régime *direct*, quand ce régime est devant le participe.

Exemples.

*La lettre que vous avez écrite, je l'ai lue.
Les livres que j'avois prêtés, on les a rendus.*

*Quelle affaire avez-vous entreprise ?
Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus !
Quand la race de Caïn se fut multipliée...*

On voit que le régime mis devant le participe est ordinairement un des pronoms : *que, me, te, se, le, la, les, nous, vous, quels.* (1)

(1) Autrefois on mettoit deux exceptions ; 1°. quand le nominatif est après le participe : comme la leçon que vous ont donné vos maîtres ; 2°. quand le participe est suivi d'un adjectif qui fait partie du régime : comme Adam et Ève que Dieu avoit créé innocens. Mais c'est à tort ; il faut dans le premier exemple donnée, et dans le second, il faut créés, (*Essais de Grammaire, par M. l'Abbé d'Olivet.*)

Deuxième règle. Mais quand le régime n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son régime.

Exemples.

J'ai écrit une lettre. J'ai écrit des lettres.
Vous avez acheté un livre. Vous avez acheté des livres.

Ecrit, acheté, ne changent pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est après le participe.

Remarque. On dit sans faire accorder : *les vertus que j'ai entendu louer, les vices que j'ai résolu d'éviter* : que n'est pas ici le régime des participes *entendu, résolu*, mais des infinitifs suivans, *louer, éviter* ; pour connoître si le régime dépend du participe, il faut voir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire ici : *J'ai entendu les vertus, j'ai résolu les vices.*

CHAPITRE VII.

SEPTIEME ESPECE DE MOTS.

La Préposition.

LA *Préposition* est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède: par exemple, quand je dis: *le fruit de l'arbre*; *de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre*: quand je dis, *utile à l'homme*, *à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile*: quand je dis, *j'ai reçu de mon père*; *de* sert à joindre le nom *père* au verbe *reçu*, &c. *de*, *à*, sont des prépositions; le mot qui suit s'appelle le régime de la *préposition*.

Cette espèce de mot s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met ordinairement devant le nom qu'elle régit.

PREPOSITIONS FRANÇAISES.

Pour marquer la place, ou le lieu.

A. Attacher à la muraille: vivre à Paris: aller à Rome.

Dans. Etre dans la maison: ferrer dans une cassette.

En. Etre en Italie: voyager en Allemagne.

De. Sortir de la ville : venir de la province.

Chez. Etre chez le Roi : ce livre est chez le Libraire.

Devant. Marcher devant le Roi : allez devant moi.

Après. J'irai après vous : courir après quelqu'un.

Derrière. Les laquais vont derrière leur maître : se cacher derrière un mur.

Parmi. Cet officier fut trouvé parmi les morts.

Sur. Avoir son chapeau sur la tête : mettre un flambeau sur la table.

Sous. Mettre un tapis sous les pieds : tout ce qui est sous le ciel.

Vers. Les yeux levés vers le ciel : l'aimant se tourne vers le Nord.

Pour marquer l'ordre.

Avant. La nouvelle est arrivée avant le courrier.

Entre. Tenir un enfant entre ses bras : entre Pâques et la Pentecôte.

Dès. Cette rivière est navigable dès sa source : dès la plus tendre enfance.

Depuis. Depuis Paris jusqu'à Orléans : depuis la création jusqu'au déluge.

Pour marquer l'union.

Avec. Manger avec ses amis : il est parti avec la fièvre.

Pendant. Pendant la guerre.

Durant. Durant la guerre.

Outre. Compagnie de cent hommes *outré* les officiers.

Selon. Se conduire *selon* la raison.

Suivant. *Suivant* l'Évangile.

Pour marquer séparation.

Sans. Les soldats *sans* les officiers.

Hors. Tout est perdu *hors* l'honneur.

Excepté. Tout est perdu *excepté* l'honneur.

Pour marquer opposition.

Contre. Sujets révoltés *contre* le Prince : plaider *contre* quelqu'un.

Malgré. Il est parti *malgré* moi.

Nonobstant. Il a fait cela *nonobstant* mes représentations.

Pour marquer le but.

Envers. Charitable *envers* les pauvres : respect *envers* ses supérieurs.

Touchant. Il m'a écrit *touchant* cette affaire.

Pour. Travailler *pour* le bien public : étudier *pour* son instruction.

Pour marquer la chose, le moyen.

Par. Fléchir *par* les prières : tout a été créé *par* la parole de Dieu.

Moyennant. J'espère *moyennant* la grace de Dieu.

Attendu. Le courrier n'a pu partir, *attendu* le mauvais tems.

CHAPITRE VIII.

HUITIEME ESPECE DE MOTS.

L'Adverbe.

L'*Adverbe* est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif, pour en déterminer la signification ; quand on dit : *cet enfant parle distinctement*, par ce mot *distinctement* on fait entendre qu'il parle d'une manière, plutôt que d'une autre.

1°. Il y a des adverbes qui marquent la manière ; ils sont presque tous terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs, comme sagement de *sage*, poliment de *poli*, agréablement de *agréable*, modestement de *modeste* &c.

2°. Il y a des adverbes qui marquent l'ordre comme *premierement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant* ; exemple : *d'abord* il faut éviter le mal, *ensuite*, il faut faire le bien.

3°. Il y a des adverbes qui marquent le lieu : comme *où*, *ici*, *là*, *deça*, *au delà*, *dessus*, *par tout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs* ; exemples : *où êtes-vous ? Je suis ici ; Je vais là.*

4°. Il y a des adverbes de *tems*, comme *bien*, *autrefois*, *bientôt*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, &c. Exemple : *cet enfant joue toujours, et ne s'applique jamais.*

5°. Il y a des adverbes de *quantité*, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, &c. exemple : *il parle beaucoup, et réfléchit peu.*

6°. Enfin, il y a des adverbes de *comparaison*, comme *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, &c. exemple : *plus sage, aussi sage, moins sage que vous.*

Remarque. Certains adjectifs sont quelque fois employés comme adverbes : on dit chanter *juste*, parler *bas*, voir *clair*, rester *court*, frapper *fort*, sentir *bon*, &c.

CHAPITRE IX.

NEUVIEME ESPECE DE MOTS.

La Conjonction.

Remarque. **O**N a vu jusqu'à présent comment les mots se joignent ensemble, pour former un sens : les mots ainsi réunis font une *phrase* ou *proposition* : la plus petite proposition doit avoir au moins deux mots, le nominatif et le verbe, comme *je chante, vous lisez, l'homme*

meurt : souvent le verbe a un régime, comme *je chante un air, vous lisez une lettre, &c.*

La *conjonction* est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase ; par exemple, quand on dit : *il pleure et rit en même tems*, ce mot *et* lie la première phrase, *il pleure*, avec la seconde, *il rit*.

Différentes sortes de Conjonctions.

1°. Pour marquer la liaison : *et, ni, aussi, que.*

2°. Pour marquer opposition : *mais, cependant, néanmoins, pourtant.*

3°. Pour marquer division : *ou, ou bien, soit.*

4°. Pour marquer exception : *sinon, quoique.*

5°. Pour comparer : *comme, de même que, ainsi que*

6°. Pour ajouter : *de plus, d'ailleurs, outre que, encore.*

7°. Pour rendre raison : *car, parce que, puisque, vu que.*

8°. Pour marquer l'intention : *afin que, de peur que.*

9°. Pour conclure : *or, donc, ainsi, de sorte que.*

10°. Pour marquer le tems : *quand, lorsque, comme, dès que, tandis que.*

11°. Pour marquer le doute : *si, supposé que, pourvu que, en cas que.*

Il y a plusieurs autres conjonctions : l'usage les fera connoître : la plus ordinaire est *que* : on distingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'il ne peut pas se tourner par *lequel, laquelle.*

Régime des Conjonctions.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que, sans que, si ce n'est que, quoique, jusqu'à ce que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, aucas que, avant que, non pas que, afin que, de peur que, de crainte que,* et en général quand on marque quelque doute, ou quelque souhait, comme *je souhaite, je doute que cet enfant soit jamais savant.*

CHAPITRE X.

DIXIEME ESPECE DE MOTS.

L'Interjection.

L'*Interjection* est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'ame, comme la joie, la douleur, &c.

La joie *Ab ! Bon !*
 La douleur : *Aye ! Ab ! Helas ! Ouf !*
 La crainte : *Ha ! Hé !*
 L'aversion : *Fi ! Fi donc !*
 L'admiration : *Oh !*
 Pour encourager : *Cà. Allons. Courage.*
 Pour appeller : *Hola ! Hé !*
 Pour faire taire : *Chut. Paix.*

REMARQUES PARTICULIERES.

SUR CERTAINES ESPECES DE MOTS.

Des Lettres.

H est aspirée dans *béros* : on dit *le héros* ; mais elle n'est point aspirée dans *héroïsme* : l'héroïsme de la vertu.

l au milieu et à la fin des mots, quand elle est précédée d'un *i*, est ordinairement mouillée, et se prononce comme à la fin de ces mots, *soleil, orgueil, famille, bouillir.*

On écrit *œil*, que l'on prononce comme *eul*. *s* entre deux voyelles se prononce comme *z* ; exemples : *maison, poison* : excepté les mots *préséance, présupposer*, où l'on conserve la prononciation de *l's*.

d à la fin du mot *grand* se prononce com-

me *t* devant une voyelle ou une *h* muette :
grand homme, on prononce
 avoit *grants homme*.

gn au milieu d'un mot se prononce *gn* même dans *ignorance*, *magnanime*.

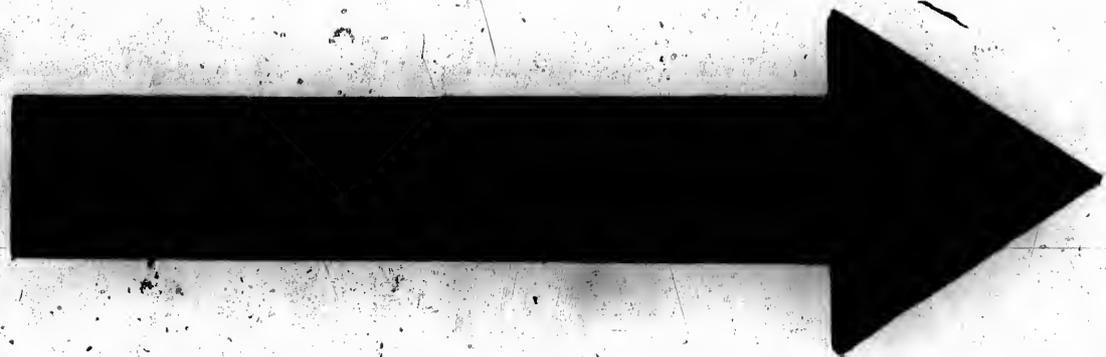
t ne se prononce pas à la fin de ces mots
respect, *aspect*; même quand le mot suivant
 commence par une voyelle ou une *h* mu-
 ette : ainsi prononcez *respect humain*, com-
 me s'il y avoit *respec humain*.

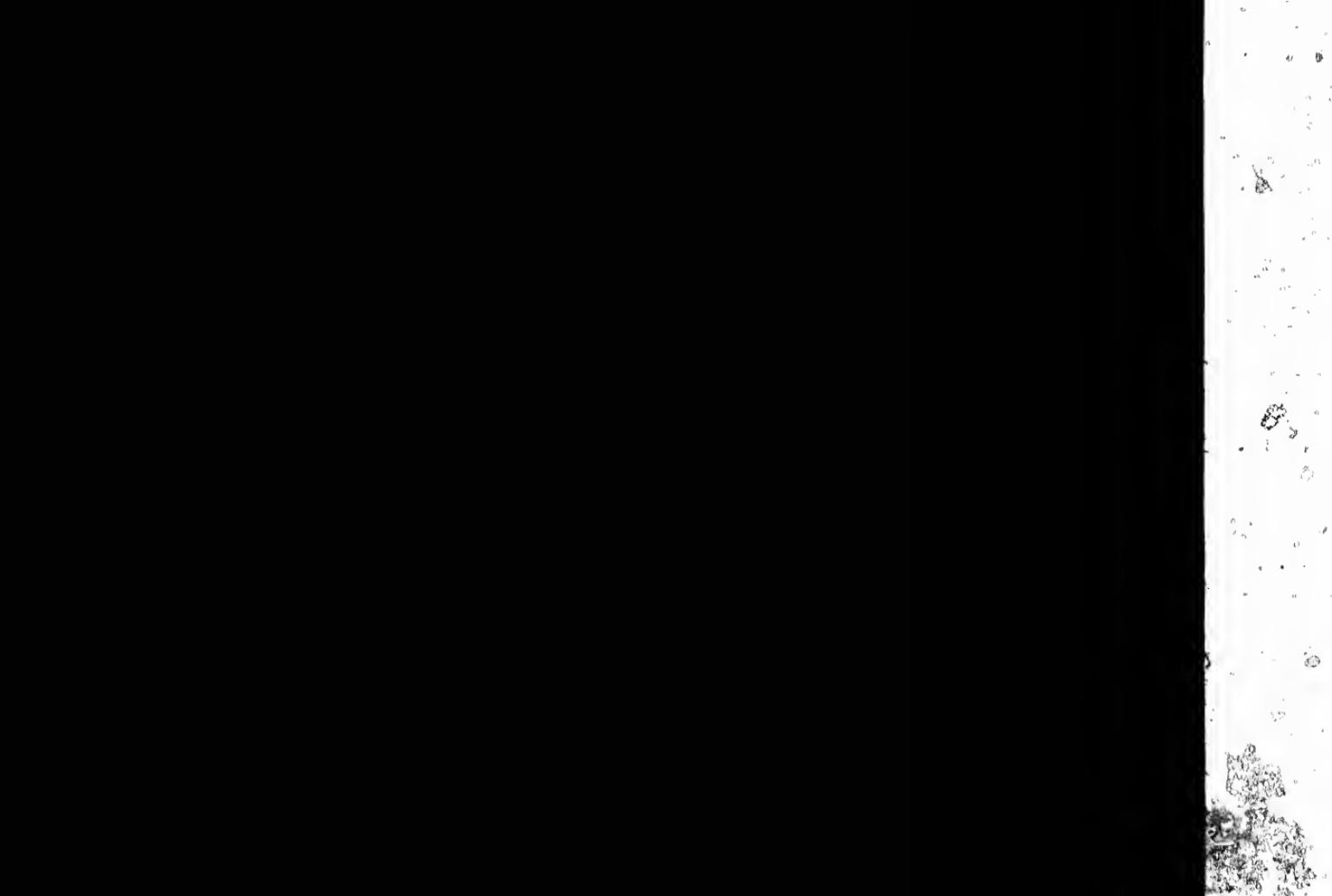
Des noms composés.

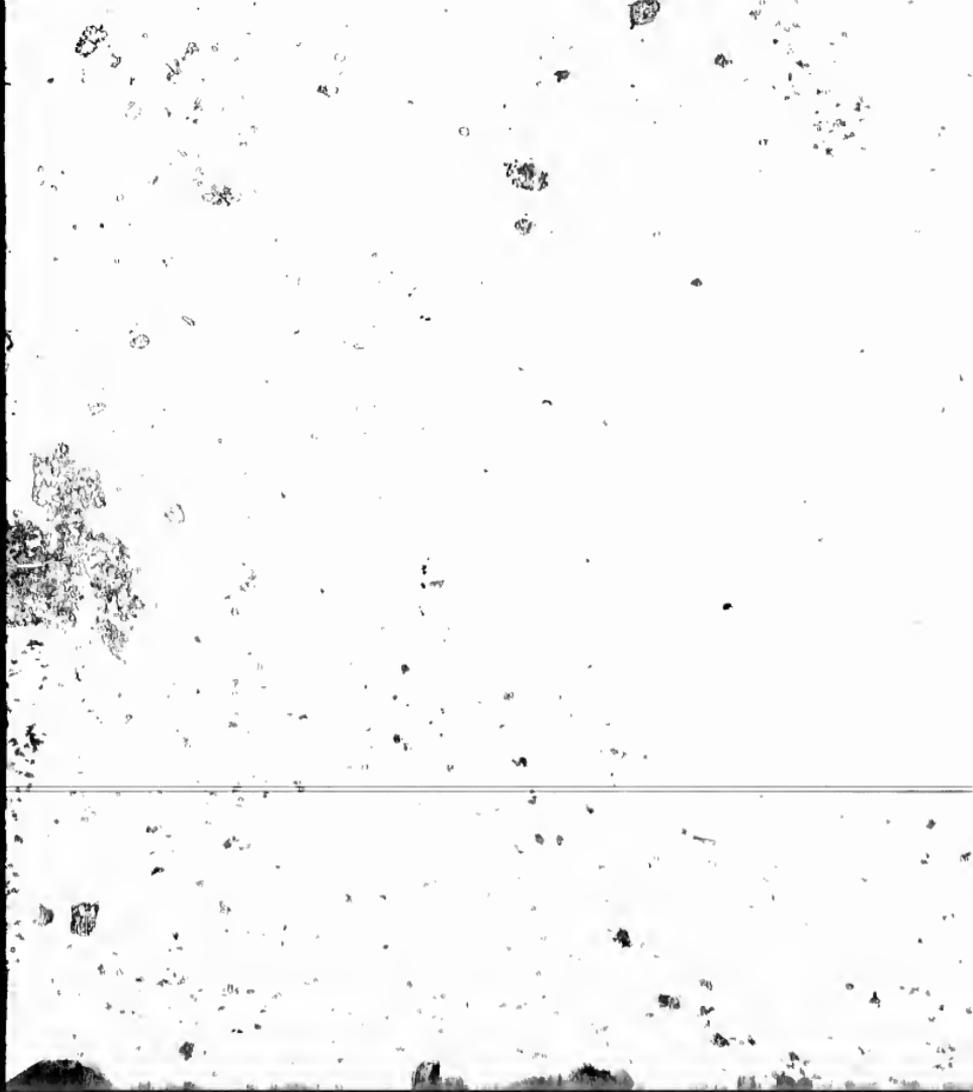
Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un nom, ils prennent tous deux la marque du pluriel; exemple, un *gentilhomme*, des *gentilshommes*.

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms; exemples : un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*, un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel*.

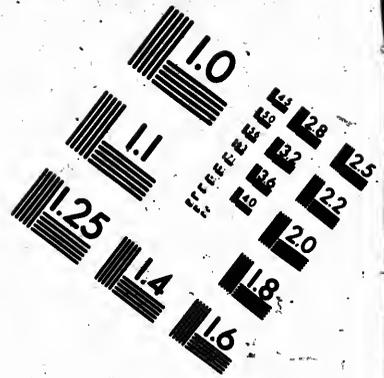
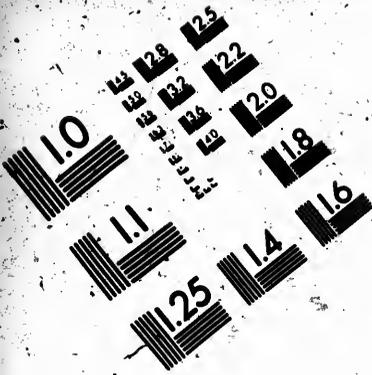
Quand il est composé d'une préposition, ou d'un verbe et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel : exemples : un *entre-sol*, des *entre-sols*, un *garde-fou*, des *garde-foux*.



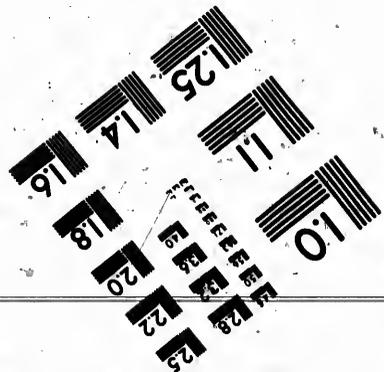
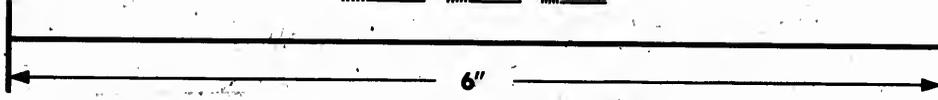
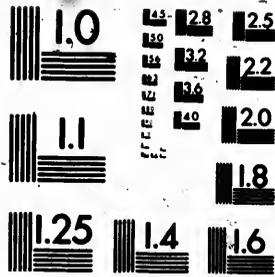








**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.3 2.8
2.9 3.2 2.5
3.6 2.2
2.0

0:1

Noms de nombre.

Cent au pluriel, et *vingt* dans *quatre-vingt*, *six-vingt*, prennent une *s* quand ils sont suivis d'un nom; exemple: deux cents *hommes*, quatre-vingts *volumes*, six-vingts *arbres*.

Pour la date des années on écrit *mil*; exemple: *le froid fut très grand en mil sept cent neuf*: par tout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s*; deux mille *hommes*.

Neuf se prononce devant une voyelle comme *neuv*; exemple: *il y a neuf ans*; prononcez *neuv ans*.

On dit *une demi-beure*, *une demi-livre*: ce mot *demi* ne change pas, quand il est devant le nom; mais dites: *une heure et demie*, *une livre et demie*: quand le mot *demi* est après le nom, il en prend le genre.

Noms Partitifs.

On appelle noms Partitifs ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme *la plupart de*, *une infinité de*, *beaucoup de*, *peu de*, &c.

Les noms partitifs suivis d'un nom pluriel, veulent le verbe et l'adjectif au pluriel.

Exemples.

La plupart des enfans sont légers:

Peu d'enfans sont attentifs.

Remarque. Dans le sens partitif on met *de* et non pas *des*, devant un adjectif; exemple; *j'ai lu de bons livres*, et non pas *des bons livres*; *j'ai vu de belles maisons*, et non pas *des belles maisons*.

Pronoms.

1°. *Vous*, employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif suivant reste au singulier.

Exemple.

Mon fils, vous serez estimé, si vous êtes sage.

2°. *Le, la, les*, sont quelquefois pronoms, et quelquefois ils sont articles: l'article est toujours suivi d'un nom; le *roi, la reine, les hommes*; au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme *je le connois, je la respecte, je les estime*.

Le pronom *le* ne prend ni genre, ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe; par exemple: si l'on disoit à une Dame: *Madame êtes-vous malade?* il faudroit qu'elle répondit: *oui, je le suis*,

et non pas *je la suis*, parce que *le* se rapporte à l'adjectif *malade* : on doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on le peut : je mets *le*, parce qu'il se rapporte au verbe *accommoder*.

3°. N'employez le pronom *soi* qu'après un nominatif vague et indéterminé, comme *on*, *chacun*, *ce*, &c.

Exemples.

On ne doit jamais parler de soi.

Chacun songe à soi.

N'aimer que soi, c'est-être mauvais citoyen.

4°. Il ne faut pas se servir du pronom *son*, *sa*, *sés*, *leur*, *leurs*, mis pour un nom de chose, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase ; ainsi ne dites pas : *Paris est beau j'admire ses bâtimens* ; mais dites ; *j'en admire les bâtimens*.

On emploie bien *son*, *sa*, *sés*, &c. pour un nom de chose, quand il est exprimé dans la même phrase, ainsi on dit bien : *la Seine a sa source en Bourgogne*. (1).

(1) Cependant, quoique le nom de chose ne soit pas dans la même phrase, on se sert bien de *son*, *sa*, *sés*, quand il est régi par une préposition, comme : *Paris est beau ; j'admire la grandeur de ses bâtimens*.

5°. Il faut dire : *c'est en Dieu que nous devons mettre notre espérance, et non pas en qui ; c'est à vous-même que je veux parler, et non pas à qui je veux : (dans ces deux phrases quen'est pas relatif, mais conjonction.)*

6°. *Qui* relatif est toujours de la même personne que son antécédant ; ainsi il faut dire : *moi qui ai vu ; vous qui avez vu ; nous qui avons vu, &c.*

7°. *Qui*, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes ; ainsi ne dites pas : *les sciences à qui je m'applique, mais, auxquelles je m'applique.*

8°. *Ce*, devant le verbe *être*, veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle ; on dit : *c'est moi, c'est toi, c'est lui, c'est nous, c'est vous qui ;* mais il faut dire : *ce sont eux, ce sont elles, ce sont vos ancêtres qui ont bâti ce château.*

9°. *Tout* mis pour *quoique, entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin ; ainsi dites : *les enfans tout aimables qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir des défauts.*

Tout ne change ni de genre, ni de nombre devant un adjectif féminin pluriel qui

commence par une voyelle ou une *h* muette; ainsi dites: *ces images, tout amusantes qu'elles sont, ne me plaisent pas.*

Mais si l'adjectif féminin est au singulier, ou si, étant au pluriel, il commence par une consonne, alors on met *toute, toutes*, exemples; *cette image, toute amusante qu'elle est, ne me plaît pas: ces images, toutes belles qu'elles sont, ne me plaisent pas* (1).

10°. *Quelque que* s'emploie de cette manière, s'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

Exemple.

Les rois quelque puissans qu'ils soient ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes.

S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

Exemples.

Quelques riches que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.

(1) *Quand tout signifie entièrement, il suit la même règle: ils sont tout interdits: elles sont tout interdites, &c. [c'est-à-dire, entièrement interdits].*

Si le nom n'est placé qu'après le *que* et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés *quel* ou *quelle que*, *quels* ou *quelles que*.

Exemple.

Quelle que soit votre naissance, quelles que soient vos richesses, vous ne devez pas vous enorgueillir; votre naissance, quelle quelle soit, ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.

11°. *Celui-ci, celui-là*, s'emploient de cette manière: *celui-ci*, pour la personne dont on a parlé en dernier lieu: *celui là*, pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

Exemple.

Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étoient d'un caractère bien différent; celui-ci rioit toujours; celui-là pleuroit sans cesse.

Ceci désigne une chose plus proche, cela désigne une chose plus éloignée; exemple; je n'aime pas ceci; donnez-moi cela

12°. Le mot *personne* employé comme pronom est du masculin; on dit: *je ne connois personne plus heureux que lui*: mais

personne employé comme *nom* est du féminin : cette personne est *très-heureuse*.

On ne dit plus, *un chacun, un quelqu'un.*

Remarques sur les Verbes.

I

Le nominatif soit nom, soit pronom, se place après le verbe ; 1° quand on interroge ; exemples : *Que penserons de vous les honnêtes gens, si vous n'êtes pas sage ? Irai-je ? Viendras-tu ? Est-il arrivé ?*

Quand le verbe qui précède *il, elle, on,* finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il, elle, on* ; exemples : *appelle-t-il ? Viendra-t-elle ? Aime-t-on les paresseux ?*

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en seroit rude et désagréable ; ne dites pas : *cours-je ? mens-je ? dors-je ? sors-je ?* &c. il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je cours ? est-ce que je mens ? est-ce que je dors ?*

2°. Le nominatif se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un ; exemple : *je me croirai heureux, disoit un bon roi, quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

3°. Après *tel, ainsi* ; exemple : *tel étoit son avis ; ainsi mourut ce prince.*

4°. Après les verbes impersonnels ; exemple ; *il est arrivé un grand malheur.*

II

On ne doit se servir du prétérit *défini* qu'en parlant d'un tems absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien : ainsi ne dites pas : *j'étudiai aujourd'hui, cette semaine, cette année*, parce que le jour, la semaine, l'année, ne sont pas encore passés ; ne dites pas non plus : *j'étudiai ce matin* : il faut, pour le prétérit *défini*, qu'il y ait l'intervalle d'un jour ; mais on dit bien : *j'étudiai hier, la semaine dernière, l'an passé, &c.*

Le prétérit *indéfini* s'emploie indifféremment pour un tems passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, ou non, on dit bien : *j'ai étudié ce matin, j'ai étudié hier, j'ai étudié cette semaine, j'ai étudié la semaine passée, &c.*

III

A quel tems du subjonctif faut-il mettre le verbe qui suit la conjonction *que* ? (Quand elle régit ce mode).

Première règle. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, mettez au présent du subjonctif le second verbe qui est après *que*.

Exemple.

Il faut
Il faudra } *que vous soyez plus attentif.*

Deuxième règle. Quand le premier verbe est à l'un des préterits, mettez le second verbe à l'imparfait du subjonctif.

Exemple.

Il falloit
Il fallût
Il a fallu
Il eût fallu
Il auroit fallu } *que vous fussiez plus attentif.*

Remarques sur les prépositions.

1°. Ne confondez pas *autour* et à l'*entour*: *autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime; *autour du trône*: à l'*entour* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime; *il étoit sur son trône, et ses fils étoient à l'entour.*

2°. Ne confondez pas *avant* et *auparavant* ; *avant* est une préposition, et elle est suivie d'un régime ; *avant l'âge*, *avant le tems* : *auparavant* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *ne partez pas si tôt, venez me voir auparavant*.

3°. *Au travers* est suivi de la préposition *de* ; *au travers des ennemis* : *à travers* n'en est pas suivi ; on dit : *à travers les ennemis*.

Remarques sur les Adverbes.

1°. *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre : *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que* ; on ne dit pas : *il a davantage de brillant que de solide*, mais *plus de brillant* ; on ne dit pas : *il se fie davantage à ses lumières qu'à celles des autres* ; mais *il se fie plus à ses lumières*.

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe ; exemple : *la science est estimable, mais la vertu l'est bien davantage*.

2°. Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à* ; on ne dit point : *il est prêt à tomber*, mais *il est près de tomber*.

Ne confondez pas *à la campagne* et *en*

campagne ; ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes : *l'armée est en campagne* ; mais il faut dire : *j'ai passé l'été à la campagne.*

Remarques sur le régime.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs ou par deux verbes à la fois, pourvu que ces adjectifs et ces verbes ne veulent pas un régime différent.

Exemples.

Cet homme est utile et cher à sa famille.

Cet officier attaqua et prit la ville.

Mais on ne peut pas dire : *cet homme est utile et cher de sa famille*, parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille* ; on ne peut pas dire : *cet officier attaqua et se rendit maître de la ville*, parce que le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville*.

CHAPITRE VI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'*Orthographe* est la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

Orthographe des Noms.

1°. La première lettre des noms propres, des noms de dignité, doit être une lettre capitale; *Louis, Paris.*

2°. Tous les noms qui ne finissent point par *s* au singulier, en prennent une au pluriel; exemple: *'un jardin charmant; des jardins charmans.*

3°. C'est une faute d'écrire sans *h* les mots qui commencent par cette lettre: écrivez *l'honneur*, et non pas *l'onneur*: quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *n*, il n'y en a qu'une dans *honorer*.

4°. On écrit avec *mp*, *compte, compter*, pour signifier *supputer*; avec *m* seulement *comte, comté, titre, dignité*; avec une *n* *conte, conter*, pour signifier *raconter*.

5°. On écrit avec *mp*, *champ* pour signi-



fier *terre*, et avec *nt*, *chant* pour signifier l'action de *chanter*.

6°. On écrit ainsi *faim*, besoin de manger, et *fin*, le terme où finit une chose : *la mort est la fin de la vie*.

Mots en ace et en asse.

On écrit ainsi par *ce*, *glace*, *besace*, *grimace*, *espace*, *race*, *grace*, &c.

Et par *asse*, *terrasse*, *basse*, *grasse*; tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison : *j'aimasse*, *j'appellasse*. &c.

Mots en ance et en ence.

On écrit par *a* les mots suivans ; *abondance*; *constance*, *vigilance*, *distance*, &c.

Et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, *clémence*, *éloquence*, &c. (On suit à cet égard l'orthographe latine ; *abundantia*, *prudentia*).

Mots en ece et en esse.

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*, et par *esse*, *adresse*, *blesse*, *patesse*, &c.

Mots en ice et en isse.

On écrit ainsi par *ice*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipice*, &c.

Et par *isse, écrevisse, réghisse, jaunisse*; tous les imparfaits du subjonctif de la deuxième et quatrième conjugaison : *je finisse, je rendisse.*

Mots en sion, tion, xion, ction.

On écrit par une *s*, *appréhension, dimension, pension, convulsion, ascension, &c.* et par *t*, *attention, condition, agitation, discrétion, &c.*

Remarque. *t* conserve sa prononciation dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'une *x*; *question, indigestion, mixtion*; autrement il se prononce comme *s*; *attention*, prononcez *attension*.

On écrit par *x*, *fluxion, réflexion, complexion, gènesflexion, &c.* et par *ct*, *action, distinction, séduction, prédilection, &c.*

(Ces observations ne peuvent être réduites en règles générales, la lecture et le dictionnaire doivent en tenir lieu).

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'indicatif.

Singulier. 1^o. Si la première personne finit par *e*, *j'aime, j'ouvre, &c.* on ajoute *s* à

la seconde : la troisième est semblable à la première ; exemple : *j'aime, tu aimes, il aime.*

2°. Si la première personne fini par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première ; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis, tu finis, il finit.* (Dans quelques verbes ; la troisième personne se termine en *d* ; il rend, il vend, il prétend).

Pluriel. Le pluriel dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons, ez, ent* : *nous aimons, vous aimez, ils aiment ; nous finissons, vous finissez, ils finissent.*

Imparfait de l'indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ois, ois, oit, ions, sez, oient.*

J'aimois, tu aimois, il aimoit, nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

Prétérit de l'indicatif.

Le préterit défini a quatre terminaisons : *ai, is, us, ins*, de cette manière.

J'aimai, tu aimas, il aimas, nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.

Je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes, ils finirent.

Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent.

Je devins, tu devins, il devint, nous devinmes, vous devintes, ils devinrent.

Futur de l'indicatif.

Il se termine toujours ainsi: *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

J'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront (1).

Conditionnel présent.

Il se termine toujours ainsi; *rais, rais, rois, rois, roit, rions, riez, roient.*

J'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.

Je recevrais, tu recevrais, il recevrait, nous recevriions, vous recevriez, ils recevraient.

(1) *N'écrivez pas je recevrai, je rendrai; on ne met e devant rai, qu'à la première conjugaison.*

Présent du subjonctif.

Il se termine toujours ainsi: *e, es, e, ions, iez, ent.*

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Imparfait du subjonctif.

Il a quatre terminaisons: *asse, isse, usse, inisse*, de cette manière.

J'aimasse, tu aimasses, il aimât, nous aimassions, vous aimassiez, ils aimassent.

Je finisse, tu finisses, il finît, nous finissions, vous finissiez, ils finissent.

Je reçusse, tu reçusses, il reçut, nous reçussions, vous reçussiez, ils reçussent.

Je devinsse, tu devinsses, il devînt, nous devinssions, vous devinssiez, ils devinssent.

Remarquez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

REMARQUES

*Sur l'orthographe des Pronoms, Adverbes,
et autres mots.*

LEUR ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe ; alors il signifie à eux, à elles : *ces enfans ont été sages, je leur donnerai un prix.*

Leur suivi d'un nom pluriel, prend une *s* : alors il signifie d'eux, d'elles : *un père aime ses enfans, mais il n'aime pas leurs défauts.*

On ne met point d'accent sur *o* dans *notre, votre*, quand ils sont devant un nom : *votre père, notre maison* ; mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre* ; exemple : *mon livre est plus beau que le vôtre.*

On met un accent grave sur *là* adverbe de lieu : *allez-là* ; on n'en met point sur *la*, article : *la reine* ; ni sur le pronom féminin *la* : *je la connois.*

On met un accent grave sur *où*, adverbe de lieu : *où allez-vous ?*

On n'en met point sur *ou* conjonction : *c'est vous ou moi.*

On met un accent grave sur *à* préposition : *je vais à Paris.*

On n'en met point sur *a*, troisième personne du verbe *avoir* : *il a de l'esprit.*

On met un accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe *devoir* : *rendez à chacun ce qui lui est dû* : on n'en met point sur *du*, article : *la lumière du soleil.*

De l'Apostrophe.

L'*Apostrophe* (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres *a, e, i.*

a, e, suivis d'une voyelle ou d'une *b* muette, se retranchent dans *le, la, je, me, te, se, de, ne, que, ce.*

Le, on dit : *l'ami, l'enfant, l'instinct, l'oiseau, l'univers, l'honneur, pour le enfant, &c.*

La, on dit : *l'abeille, l'épée, l'intention, l'oisiveté, &c. pour la abeille, la épée, &c.*

Je, on dit : *j'apprends, j'étudie, j'honore, j'oublie, &c. pour je apprend, &c.*

Me, on dit : *vous m'aimez, vous m'estimez, vous m'instruisez, &c. pour me aimez, &c.*

Te, on dit : *je t'avertis, je t'ennuie, je t'invite, &c. pour te avertis, &c.*

Se, on dit : *il s'amuse, il s'ennuie, il s'instruit, il s'occupe, pour se amuse, &c.*

De, on dit : beaucoup d'apparence, d'ignorance, d'orgueil. pour de apparence, &c.

Ne, on dit : je n'aime pas, je n'estime pas, il n'obéit pas, pour ne aime pas, &c.

Que, on dit : qu'avez vous fait ? qu'importe ? pour que avez vous fait ? &c.

Ce, on dit : c'est la vérité, pour ce est &c.

E, à la fin des mots quelque, entre, jusque.

Quelque perd e devant un, autre : quelqu'un, quelqu'autre.

Entre, perd e devant eux, elles, autres : entr'eux, entr'elles, entr'autres.

Jusque perd e devant à, au, aux, ici : jusqu'à Paris, jusqu'au Ciel, jusqu'ici.

I, se retranche dans le mot si devant il, ils : s'il arrive, s'ils viennent.

Du Trait d'union.

Le *Trait d'union* (-) se met entre les verbes et je, me, moi, toi, tu, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, ce, on, quand ces mots sont placés après le verbe.

Exemples.

Ir*ai*-je ? vi*en*-tu ? don*ne*-lui ? ache*ve*-ra-t-il ? vi*en*-dra-t-elle ? a-t-on fait ? pre*ne*-z-en, &c.

On met encore le *Trait d'union* entre deux mots tellement joints ensemble qu'ils n'en font plus qu'un : *chef-d'œuvre, courte-pointe, avant-coureur.*

Du Tréma.

Le *Tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *e, i, u*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède comme *haïr, païen, aïeul, ambigüe*, pour empêcher qu'on ne prononce ce dernier mot comme *Jatigue.*

De la Cédille.

La *Cédille* (ç). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a, o, u*, pour avertir qu'il doit avoir le son d'une *s*, comme dans *façon, leçon, façade, reçu.*

De la Parenthèse.

La *Parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets (), dans lesquels on renferme quelques mots détachés : exemple, *Celui qui évitera d'apprendre, (dit le Sage) tombera dans le mal.*

DE LA PONCTUATION.

IL y a six marques pour indiquer en écrivant les endroits du discours où l'on doit s'arrêter.

1°. La virgule (,) se met après les noms, les adjectifs, les verbes qui se suivent,

Exemples.

La candeur, la docilité, la simplicité sont les vertus de l'enfance.

La charité est douce, patiente, bienfaisante.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase.

Exemple.

L'étude rend savant, et la réflexion rend sage.

2°. Le point avec la virgule (;) se met entre deux phrases, dont l'une dépend de l'autre.

La douceur est à la vérité une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

3°. Les deux points (:) se mettent après une phrase finie ; mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

Exemple.

*Il ne faut jamais se moquer des misérables :
car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?*

4°. Le point (.) se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini.

Exemple.

5°. Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation.

Exemple.

Quoi de plus beau que la vertu ?

6°. Le point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration.

Exemple.

Qu'il est doux de servir le Seigneur !

FINIS.

